MÉMOIRE DES PRINCES ANGEVINS





	uméro					-		
NI		m		rc	· -7	"	n	n
14	u		C	ıv	, ,	.v	v	v

Texte intégral | Citation

Texte intégral

Version PDF de ce numéro.

Pour citer cet article

MPA, « **Numéro 2000** », *Mémoire des princes angevins 2000, 1* | mis en ligne le 29/11/2017 | consulté le JJ/MM/AAAA | URL : https://mpa.univ-st-etienne.fr/index.php?id=368.

MEMOIRE DES PRINCES ANGEVINS





Editorial

Il y a maintenant un an et demi notre association voyait le jour au château de Saumur. Aujourd'hui avec 7O adhérents elle a incontestablement commencé à réaliser une partie de son premier objectif : créer un lien entre tous ceux qui s'intéressent à l'histoire et au patrimoine des princes angevins de la fin du Moyen Age. Même si la majorité des adhérents vient de l'Anjou, la présence de chercheurs venant d'Italie, de Hongrie, de Croatie et de Roumanie et aussi d'Allemagne et du Canada montre que la dimension internationale est déjà bien présente. Il nous faudra bien sûr dans l'année qui vient faire mieux connaître notre association. Il nous faudra d'abord élargir le réseau des chercheurs en préparant la réalisation d'un annuaire international de tous les spécialistes des territoires angevins .Il sera nécessaire aussi d'atteindre un plus grand nombre de conservateurs du patrimoine, un effort particulier devant être fait ici sur la Provence et l'Italie du Sud où le patrimoine angevin est considérable. La grande exposition qui va se tenir à Fontevraud l'été prochain sur les Angevins de Naples, de Hongrie et de Croatie permettra sans aucun doute de renforcer cette coopération scientifique internationale.

Notre premier bulletin est forcément modeste . Après quelques pages consacrées à la vie de l'association, il se compose de deux grands ensembles : l'histoire et le patrimoine. La partie histoire s'ouvre sur le souvenir du roi René, duc d'Anjou, de Provence, de Lorraine candidat malheureux au royaume de Naples, Laurent Bourquin montre comment François de Valois titulaire de l'apanage angevin de 1576 à 1584 a cultivé la nostalgie de son illustre prédécesseur. Dans notre volonté d'apporter des informations sur l'historiographie récente nous avons ensuite tenu à présenter deux thèses non publiées 1 'une de Thierry Pécout sur la Provence intérieure, l'autre de Marie-Madeleine de Cevins sur la vie religieuse des villes hongroises à la fin du Moyen Age , on trouvera ensuite les résumés d'autres travaux de recherche publiés récemment : l'enquête de Marcelle Revnaud sur Louis II et Louis III d'Anjou-Provence, l'ouvrage de Mme Benaiteau sur une importante seigneurie napolitaine, Tocco di Montemiletto, le recueil des actes d'une célèbre famille noble qui doit une bonne partie de son ascension aux rois angevins, les Caetani, recueil réalisé par Sylvie Polastri. On pourra également lire le compte rendu des actes d'un séminaire sur le pèlerinages en Italie méridionale, on trouvera également une présentation du premier tome de l'histoire de la Hongrie médiévale. La deuxième partie du bulletin est consacrée au patrimoine dans sa diversité, nous présentons ici l'actualité de la conservation du patrimoine : il s'agit d'abord de la restauration de l'aile sud du château de Saumur, de l'exposition consacrée à la ménagerie du roi René à Angers, mais aussi de la présentation de la thèse de Christine Leduc sur les peintures murales de l'Anjou et du Maine, et d'une étude sur l'édition d'un manuscrit du roi René. On pourra lire enfin quelques pages sur le patrimoine hongrois de l'époque angevine et sur le bilan des fouilles récentes à Pecs.

Pour des raisons matérielles ce premier bulletin est incomplet. Certains ouvrages n'ont pu être recensés, en particulier deux volumes récents de la collection *Iter campanum : Araldica e politica* de Mme Giuliana Vitale et le travail de Mmes Carmela Buonaguro et Iolanda Donsi Gentile sur les fonds médiévaux des Archives de Naples. Ils seront présentés l'an prochain dans un volume qui devrait atteindre la centaine de pages. Réaliser un bulletin est une tâche lourde, le retard de la parution s'explique par quelques difficultés techniques . Après cette première expérience , nous essaierons de mieux tenir les délais et d'améliorer encore la présentation. Un renforcement de notre petite rédactionnelle est également souhaitable pour rendre mieux compte de l'actualité historiographique.

En vous souhaitant à tous une bonne année Noël-Y. Tonnerre

VIE DE L'ASSOCIATION

STATUTS DE L'ASSOCIATION

Article 1- Il est créé à la date du samedi 26 juin 1999 entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et par le décret du 18 août 1901 ayant pour titre "Mémoire des princes angevins "

Article 2- Cette association se donne trois objectifs

1-Créer un lien entre tous les spécialistes des domaines angevins. Une tâche prioritaire sera ici l'établissement d'un annuaire mentionnant les noms, adresses, activités professionnelles de tous les chercheurs , qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur de " l'espace angevin " . Seront également présentes dans cet annuaire toutes les institutions qui conservent et mettent en valeur le patrimoine des territoires angevins. Il est également prévu à intervalles réguliers la publication d'un bulletin bibliographique.

2-Promouvoir la connaissance de l'histoire des territoires où les princes des deuxième et troisième maisons d'Anjou ont régné. Dans ce but l'Association pourra soutenir des projets précis : diffusion d'informations sur l'actualité historique et culturelle dans les différents territoires gouvernés par les princes angevins, participation à des expositions, traduction d'ouvrages historiques. L'Association entretiendra des contacts étroits avec les sociétés historiques locales et les associations culturelles impliquées dans les échanges entre les différents territoires concernés.

3-Favoriser des rencontres universitaires. L'organisation d'un colloque à échéance régulière, par exemple, tous les trois ans , est ici le principal objectif. L'Association se chargera ensuite de la publication des actes. L'Association soutiendra également , dans la mesure de ses moyens, des échanges universitaires.

Article 3-Le siège social de l'association est fixé à Avrillé, 24 rue des Bruyères. Il pourra être transféré ailleurs sur simple décision du conseil d'administration.

Article 4-L'Association s'adresse aux historiens et aux littéraires spécialistes des domaines angevins, aux responsables des différents patrimoines et à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire et à la civilisation des territoires sous domination angevine. Elle se compose de membres actifs ayant acquitté leur cotisation, de membres fondateurs, de membres bienfaiteurs, de membres d'honneur, personnes morales ou physiques. Pour être membre, un agrément du conseil d'administration est nécessaire.

Article 5- La durée de l'association est indéterminée

Article 6- La qualité de membre de l'Association se perd par la démission, par le décès, par l'exclusion pour non paiement de la cotisation après trois rappels. La qualité de membre élu du conseil d'administration se perd pour absence réitérée et sans excuse valable des séances de cette instance.

Article 7- Les ressources de l'Association sont assurées par les cotisations de ses membres . Une cotisation annuelle minimale est demandée aux membres actifs. Son montant est fixé par l'Assemblée générale. La cotisation des personnes morales fait l'objet d'une décision particulière de l'Assemblée générale. La cotisation annuelle est fixée par l'Assemblée générale. La cotisation des personnes morales sera plus élevée que celle des membres individuels. L'Association est habilitée à recevoir des dons et des subventions. Le service du bulletin est assuré à tout membre à jour de ses cotisations.

Article 8 -L'Assemblée générale comprend l'ensemble des membres de l'Association. Elle se réunit une fois par an. Elle prend connaissance des activités, elle ratifie les projets et elle peut modifier, sous la condition d'une majorité des deux tiers des présents , les statuts de l'association.

Article 9-L'association est gérée par un conseil d'administration composé de quinze membres élus parmi les membres de l'Association. Chaque année un tiers du conseil fera l'objet d'une

élection ou d'une réélection.

Article 10-Le bureau se compose d'un président, de vice-présidents, d'un trésorier, d'un secrétaire général qui peut être assisté d'un secrétaire adjoint. Il est élu pour trois ans . Il a qualité pour faire toutes les démarches et prendre toutes les décisions propres à réaliser les projets de l'Association. Il gère les fonds de la société et en rend compte à l'Assemblée générale.

Article 11 - La dissolution de l'association peut être décidée par l'Assemblée générale à la majorité des deux tiers des membres présents. En ce cas les fonds seraient à une bibliothèque universitaire pour l'achat de livres sur l'histoire des princes angevins.

Liste des membres de l'association

Membres d'honneur

Noël Coulet, professeur émérite à l'Université de Provence Giuseppe Galasso, professeur à l'Université Frédéric II de Naples, président de la Societa Napoletana di Storia Patria Gyula Kristo, professeur à l'Université de Szeged, membre de l'Académie hongroise Hubert Landais, archiviste paléographe, ancien directeur des musées de France

Personnes physiques

Daniel Bagi, Pecs, Hongrie Anthony Bellanger, Angers Sylvain Bertholdi, Angers Laurent Bidet, Bolbecque Roger Bouillon, Bouchemaine Laurent Bourguin, Le Mans Jean-Paul Boyer, Marseille Edina Bozoky, Poitiers François Brizay, Angers Jean Brodeur, Angers Michel Caffort, Angers Serge Caillet, Bourgueil Marie-France Camus, Langeais Marie-Octavie Carreras, Angers Marie-Madeleine de Cevins, Bouchemaine François Comte, Angers Christophe Coudert, Montreuil-sur-Loire Sandor Csernus, Paris, Szeged Christian Davy, Saint-Sébastien-sur-Loire Pierre Derrien, Rennes Jean Gallard, Angers Giuseppe Galasso, Naples Lazlo Galffy, Budapest Alain Gendrault, Angers Eva Gendrault, Angers Alain Girardot, Nancy Michel Hébert, Montréal Laurent Heulot, Angers Sylvain Houdebert, Angers

Gérad Jacquin, Les Ponts-de-Cé Giorgely Kiss, Pecs, Hongrie

Zoltan Korde, Szeged, Hongrie Miljendo Jurkovic, Zagreb Christine Leduc, Angers Henri Legoherel, Angers Anne Leicher, Angers Gérard Letertre, Angers Dominique Lemarchand, Angers Frédérique Le Nan, Angers N.G. Maasry, Villebernier Jacques Mallet, Angers Guy Massin -Le Goff, Angers Jean-Michel Matz, Angers Jacqueline Mongellaz, Saumur Victor Neumann . Timisoara Valérie Neveu, Angers Christophe Ohnesorge, Marburg, Allemagne Sylvie Pollastri, Naples Daniel Prigent, Angers Marianne Saghy, Budapest Jean Saudubray, Avrillé Noël-Yves Tonnerre, Nantes Elisabeth Verry, Angers Laure Verdon, Aix-en-Provence Giuliana Vitale, Naples Giovanni Vitolo, Naples Etienne Waquet, Angers François Widemann, Paris

Personnes morales

Archives municipales
Bibliothèque municipale d'Angers
Bibliothèque municipale de Cholet 65
Château d'Angers
Centre de Recherche historique IRHES, Angers
Musée des Beaux Arts d'Angers
Centre de Recherche historique Telemme, Aix-en-Provence
Ville de Saumur 70

Compte rendu de l'assemblée générale du 30 juin 2 000 Château d'Angers (Logis du gouverneur)

Présents: Laurent Bourquin, François Brizay, Michel Caffort, Serge Caillet, Marie-Madeleine de Cevins, François Comte, Christophe Couder, Pierre Derrien, jean gallard, Alain Gendrault, Laurent Heulot, Gérard Jacquin, Christine Leduc, Dominique Lemarchand, Gérald Letertre, Georges Maasry, Jacques Mallet, Jean-Michel Matz, Jacqueline Mongellaz, Valérie Neveu, Noël Tonnnerre, Elisabeth Verry, François Widemann

Excusés ayant donné procuration : Anthony Bellanger, Michèle Bénaiteau, Sylvain Bertoldi, Roger Bouillon, Jean-Paul Boyer, Sandor Csernus, Christian Davy, Eva Gendrault, Guy Masssin-Le Goff, Henri Legoherel, Hubert Landais, Sylvie Polastri, Daniel Prigent, Jean Saudubray, Laure Verdon.

Le président de l'association, Noël-Yves Tonnerre, commence par remercier les personnes présentes pour leur participation à l'assemblée générale. Il donne la liste des excusés et remercie M. Laurent Heulot, administrateur du château d'Angers pour son hospitalité.

Le président fait ensuite une mise au point sur l'état actuel des adhésions. En ne comptant que les adhérents fermes (c'est à dire ayant payé leur cotisation à la date de l'assemblée générale) il y a actuellement 63 ahérents, personnes morales et physiques . L'objectif d'une centaine d'adhérents , fixé pour l'an prochain, devrait donc être atteint sans difficultés. Le président rappelle à cette occasion que l'association poursuit un double objectif : d'abord rassembler tous les spécialistes des territoires angevins, chercheurs et responsables du patrimoine ; ensuite attirer un public plus large " passionné " par le destin étonnant de ces princes qui avaient déjà des ambitions européennes.

La liste des adhérents fait apparaître une grande diversité géographique et professionnelle . Conformément aux voeux de la première assemblée constitutive de l'an dernier l'association regroupe des historiens (médiévistes et modernistes), des historiens d'art, des archivistes, des spécialistes des littératures française et italienne, des responsables du patrimoine (conservateurs ou administrateurs des monuments historiques), des chercheurs (C.N.R.S) ainsi que des responsables d'associations proches de nos objectifs. La diversité géographique est également assurée : l'association comprend des Angevins et des Manceaux (même s'il reste beaucoup à faire en direction du Maine), des Provençaux (surtout des chercheurs de l'université de Provence), des Lorrains, des Napolitains (5 chercheurs appartenant aux deux université de Naples), des Hongrois, et puis aussi quelques universitaires venant de Roumanie (de Timosoara), de Croatie, d'Allemagne et du Canada.

M. Noël-Yves Tonnerre dresse ensuite un bilan des réalisations en cours , il évoque le travail qui a été fait. La première réalisation a été la préparation de l'édition des actes du colloque international sur la noblesse dans les territoires angevins . Le colloque s'était réuni à Angers et à Saumur en 1998 . On sait qu'il a été l'origine de notre association. La tâche de l'édition a été considérable et elle a été menée à bien par Noël Coulet et Jean-Michel Matz . L'ensemble des communications (il y en a quarante-deux) est parvenu à la fin de 1999 chez l'éditeur ,l'Ecole française de Rome . La publication est prévue pour fin novembre 2 OOO. Il s'agit d'un ouvrage d'environ 820 pages dont la réalisation a été possible grâce à l'aide des collectivités locales : région, département, villes d'Angers et de Saumur.

Le premier volume d'une histoire de la Hongrie médiévale (895-1301) doit également sortir en novembre. Il s'agit de la traduction de l'excellent ouvrage de Gyula Kristo sur la dynastie des Arpads. L'Institut hongrois s'est chargé de la traduction et les Presses Universitaires de Rennes ont inscrit l'ouvrage dans leur collection d'histoire. Un second volume consacré aux rois angevins et au XV e siècle sortira en 2 001. Ainsi sera réalisée la première histoire médiévale de la Hongrie en français.

Au niveau de l'avenir, la prochaine échéance importante sera la grande exposition sur les princes angevins de Naples et de Hongrie , exposition organisée par le Conseil général. Elle se tiendra de juin à septembre 2001 à l'abbaye de Fontevraud . De nombreuses oeuvres du XIVe siècle d'Italie du Sud, de Croatie et de Hongrie seront présentées. Guy Massin Le Goff , conservateur des Antiquités et objets d'art qui fait partie de l'association, a la responsabilité de préparer ce grand événement. Noël-Yves Tonnerre et Elisabeth Verry , directrice des Archives, en collaboration avec Guy Massin Le Goff, préparent deux journées d'étude les 15 et 16 juin, au tout début de l'exposition, pour faire le bilan de nos connaissances sur les princes angevins. Douze chercheurs spécialistes des territoires angevins viendront de six pays différents et présenteront l'état de nos connaissances . Une publication réunira ensuite les conférences de ces journées d'étude.

Le premier bulletin annuel de l'association est annoncé pour novembre. Sa vocation est de présenter les travaux récents concernant l'histoire et le patrimoine des territoires gouvernés par les princes angevins. Christophe Coudert qui, avec Marie-Madeleine de Cevins et Noël Tonnerre, prépare ce bulletin apporte des précisions sur les articles prévus. Pour le premier numéro les publications en français et en italien ont été privilégiés. Dans les numéros suivants, l'histogriographie hongroise occupera une place plus importante avec en particulier des articles sur les publications de sources. Les travaux des historiens allemands, anglais, canadiens et améri-

cains seront également présentés.

Un débat est ouvert sur les réalisations et les projets. A la demande de plusieurs participants est proposée la création d'un site Internet donnant une information sur l'association afin d'augmenter son rayonnement international. Est proposée aussi la création d'une boîte aux lettres électronique pour faciliter la diffusion des informations entre les adhérents ou entre les adhérents et des intervenants extérieurs. La question du local de l'association est également débattue. Le président souhaite demander un bureau spécifique dans la future Maison de la Recherche qui doit être construite sur le campus universitaire. Une demande sera faite au Conseil général qui finance cette construction. Ce bureau pourrait contenir les ouvrages que reçoit l'Association. Nous nous efforçons, par ailleurs, en étroite collaboration avec les responsables de la Bibliothèque Universitaire, de constituer un important fonds angevin à la Bibliothèque

Mme Jacqueline Mongelas résume le bilan financier . Le solde est créditeur de 8 000 Francs, ce résultat s'explique par une seule dépense alors que nous avons reçu 63 cotisations et une subvention de la mairie de Saumur. Des dépenses importantes vont être effectuées à la fin de l'année : en particulier la publication du bulletin pour un coût de 9 000 Francs . Une plaquette sur l'association est également prévue pour un montant de 2 200 Francs, en fonction de l'argent reçu. Le montant des cotisations annuelles est maintenue, pour l'année 2001. Des subventions seront demandées à la mairie de Saumur, au Conseil général et au Conseil régional.

L'Assemblée générale se termine à 19h, les participants vont ensuite dîner dans un restaurant voisin.

Compte rendu établi par Marie-Madeleine de Cevins

HISTOIRE

Etude

La nostalgie ducale dans l'imaginaire politique angevin sous François de Valois (1576-1584)

Le 7 mai 1576 fut publié à Angers l'édit de Beaulieu, qui avait été signé la veille par Henri III. Outre d'importantes garanties militaires et religieuses octroyées à la communauté réformée¹, ce texte accordait à François de Valois, le frère cadet du souverain, un vaste apanage composé de la Touraine, de l'Anjou, du Berry et d'une partie de la Brie. Certes, le roi de France y conservait la perception des impôts et le monopole de la justice, mais son frère pouvait y gérer un vaste domaine foncier et donc d'importantes sources de revenus. Il devait y maintenir l'ordre et y nommer tous les officiers qui lui étaient nécessaires, mais en évitant soigneusement d'empiéter sur les franchises locales de ses territoires, qui s'enracinaient parfois dans un passé séculaire.

Dès le mois de juin, les échevins d'Angers sollicitèrent ainsi une audience pour lui demander qu'il respecte les privilèges qui leur avaient été concédés par Louis XI et le roi René en février 1475 (n. st.). Cette charte, qui avait été conçue pour faciliter le retour de l'Anjou à la couronne de France, leur permettait d'assurer la défense de leur ville tout en échappant à la taille. Dans sa version remaniée de 1483, elle stipulait que l'échevinage serait composé d'un maire " muable par chacun an ", de vingt-quatre " échevins-conseillers " élus à vie, d'un procureur et d'un greffier " perpétuels²". Au total, les notables de la région pouvaient donc vivre dans une assez large autonomie, tout en espérant s'intégrer à une petite élite d'officiers municipaux choyée par le monarque³.

Or, au cours des années 1560, ils avaient eu le très net sentiment que les libertés municipales dont ils avaient bénéficié à l'époque ducale n'étaient plus garanties par le pouvoir royal. En mai 1562, le gouverneur Jean de Léaumont, seigneur de Puygaillard, avait en effet brutalement réprimé la ville, coupable à ses yeux d'avoir ouvert trop facilement ses portes aux troupes condéennes⁴. Il avait immédiatement désarmé les milices urbaines, placé ses propres soldats sur les remparts et contraint les citadins à entretenir sur leurs deniers une garnison de quatre cents hommes de pied et d'une centaine d'arquebusiers; par la suite et pendant une quinzaine d'années, Puygaillard avait tenu la ville sous une poigne de fer, l'utilisant en particulier comme base arrière pour lancer des expéditions contre les protestants au sud de la Loire en 1569⁵. Au cours des derniers jours du mois d'août 1572, les massacres de la Saint-Barthélémy avaient une nouvelle fois démontré l'impuissance de la municipalité, qui avait été incapable de s'opposer aux arrestations décidées par le gouverneur et son acolyte, le baron de Montsoreau. En 1576, les idéaux d'autonomie urbaine qui avaient marqué la culture politique angevine à la fin du Moyen Age semblaient donc définitivement caducs.

^{1 -} Le roi réhabilitait les victimes de la Saint-Barthélémy, accordait aux huguenots une large liberté de culte et leur confiait huit places de sûreté.

^{2 -} Jacques Maillard, Le pouvoir municipal à Angers de 1657 à 1789, 2 vol., Angers, 1984, t.I, p.25.

^{3 -} Grâce à l'exercice de leur charge municipale, les officiers du corps de ville étaient automatiquement anoblis, ce qui renforçait considérablement leur prestige. Cf Jacques Maillard, *Le pouvoir municipal...*op. cité, t.I, p.41.

^{3 -} Une poignée de nobles protestants s'en était emparé dans la nuit du 5 au 6 avril , bénéficiant sans doute de certaines complicités internes . Cf Jean Louvet , "Récit véritable de tout ce qui est advenu digne de mémoire, tant en la ville d'Angers, païs d'Anjou et autres lieux ", publié sous le titre " *Journal* ", Revue de l'Anjou, 1854, n°1, p.26O.

^{4 -} Ernest Mourin, La Réforme et la Ligue en Anjou, Paris-Angers, 1856, p.93

^{5 -} Frédéric Duquenne, L'Entreprise du duc d'Anjou aux Pays Bas de 1580 à 1584. Les responsabilités d'un échec à partager, Villeneuve d'Asc, 1998.

Revêtu de la dignité ducale à la paix de Beaulieu, François de Valois ne se précipita pas tout de suite en Anjou, en dépit de l'invitation que lui avaient transmise les notables. Ses priorités étaient ailleurs, et après un très bref séjour en avril 1577, il ne se décida à y venir, pour quelques semaines, qu'en février 1578. Brouillé une nouvelle fois avec son frère aîné , il cherchait alors à réunir les moyens financiers et militaires d'une expédition aux Pays-Bas⁶. Sa venue obéissait donc à deux motivations principales : d'une part exprimer à Henri III sa mauvaise humeur en s'éloignant de la cour, et d'autre part trouver chez les Angevins l'argent dont il avait besoin pour réaliser ses ambitions européennes . Les cérémonies auxquelles il participa publiquement à Angers , du 19 février au 21 avril, visaient donc à obtenir des élites locales une contrepartie sonnante et trébuchante.

Mais ce n'était pas tout. Comme ses frères, François avait en effet baigné dans une philosophie néo-platonicienne qui faisait du prince le point d'équilibre du monde sensible. Il se devait d'écouter les doléances de ses sujets et d'y répondre au mieux de leurs intérêts, sans se murer derrière les décisions de son Conseil privé. Attentif au repos de son peuple, il devait aussi dialoguer avec tous afin de préserver la concorde civile. Implicitement, il avait donc pour tâche prioritaire de respecter leurs franchises ancestrales. Dès le 18 juin 1576, il avait par exemple écrit aux échevins: " Je ne désire seulement conserver vos privilèges, ains les accroistre et augmenter autant que je pourray et que m'en donnerz l'occasion; et desyre aussy que, tout ainsi que vous avez si bien et soigneusement conservé ma ville d'Angiers et le plat païs d'Anjou, que vous fassiez encore de mesme. Et pour vous donner plus de moïen, je suis contant que vous ne déposiez poinct les armes, mais que les gardiez contre les perturbateurs du repos publicq. Désireux d'inscrire son autorité personnelle dans un héritage ancien, François d'Anjou se montrait ainsi respectueux de la charte de 1475 pour apparaître à terme comme un nouveau roi René. En jouant sur la nostalgie ducale, les gestes qu'il accomplit à Angers entre février et avril 1578 cherchèrent également à rétablir une véritable complicité politique avec les élites locales.

Le jeudi précédant Pâques, il lava ainsi les pieds de treize pauvres après avoir écouté la messe en l'église Saint-Aubin. En reproduisant les gestes du Christ, François imitait aussi un vieux rituel royal, parce qu'il était fils et frère de roi et l'héritier du trône d'Henri III. Mais, à Angers, cette cérémonie prenait un sens particulier, puisqu'un siècle plus tôt le roi René avait placé la charité parmi les premiers devoirs des chevaliers de son ordre du Croissant. En recevant leur collier, ils devaient en effet jurer de " soustenir le droit des pouvres femmes veufves et des orphelins aussi (...); d'avoir tousjours pitié et compassion du pouvre peuple commun; d'estre en faiz, en diz et en parolles doulx et courtois et aimable envers chacun". Afin de se réapproprier encore plus nettement le prestige ducal, François mit au point, avec l'aide de la municipalité, une " jouyeuse entrée " qui se déroula le 1 " avril 1578. A la porte Saint-Nicolas, par laquelle il pénétra dans la ville ce jour-là, fut placé un grand tableau où l'on avait peint une allégorie féminine de la province tenant une clef, symbole de la puissance urbaine, et un livre représentant l'université. Cette exaltation de la richesse angevine et de son rayonnement culturel permettait en retour de souligner les bienfaits du duc, dont une chanson, imprimée pour l'occasion , célébrait le rôle en ces termes :

- " Nous pouvons bien dire l'Anjou
 - " estre affranchi de ce dur joug
 - " Qui le mettoit en décadence.
- " C'est nostre souverain Seigneur,
- " Auquel nous devons los et honneur,

^{6 -}Frédéric Duquenne, L'Entreprise du duc d'Anjou aux Pays Bas de 1580 à 1584. Les responsabilités d'un échec à partager, Villeneuve d'Asc., 1998.

^{7 -}Voir à ce sujet les analyses de Denis Crouzet dans la *La nuit de la Saint Barthélémy. Un rêve perdu de la Renaissance*, Paris, Fayard, 1994.

^{8 -}Arch. Mun. Angers, BB 35, fol.46 r°

^{9 -}Statuts de l'ordre du Croissant, B.N.F., Ms.Fr.25 2O4, fol.7

- " C'est luy qui de mal nous preserve,
 - " C'est celuy lequel après Dieu
 - " Et le roy, régit ce bas lieu,
 - " Et nostre liberté conserve.
 - " D'avril doux le trézièsme jour,
- " Ayant quelque temps fait séjour
- " Dans Angiers, a faict son entrée :

Auquel lieu il a protesté

" De maintenir en liberté

"Tout le peuple de la contrée "10.

Le règne était donc conçu comme le terme d'un déclin , le retour d'un âge d'or que l'on identifiait aux libertés locales que la charte avait énoncées autrefois. Le cortège se voulait d'ailleurs un fidèle reflet de cette collaboration idéale entre un duc et ses sujets, car la monture de François était précédée par deux mille arquebusiers accompagnés des milices urbaines, des officiers de justice, des représentants de l'université et des membres du clergé. Dans sa structure même , la procession se lisait donc comme le miroir d'un corps politique dont le duc assurait la conduite, assisté par les autres membres de la société urbaine.

Même s'il partit une semaine plus tard et qu'il revint très peu en Anjou, jusqu'à sa mort, le duc cessa de faire croire aux notables qu'il rêvait avec eux d'un pouvoir proche, attentif à leurs plaintes, soucieux de leurs conseils. Le 15 janvier 1580, après la mort du gouverneur Bussy d'Amboise, François procéda ainsi à un vaste remaniement de son personnel politique et militaire dans la province. Très critiqué par les Angevins, qui redoutaient ses colères et ses exigences fiscales, Bussy fut remplacé par Claude de Beauvilliers, puis par François de Tilly, qui assurait déjà le gouvernement de la ville. Ce choix était de nature à rassurer les échevins, car Tilly avait cultivé avec eux d'excellentes relations depuis près de quatre ans''. Comme s'il voulait leur faire revivre l'époque du roi René, au cours de laquelle l'Anjou faisait partie d'un vaste ensemble territorial, le duc ne cessa de leur faire part des grandes orientations de sa politique européenne, comme le 19 février 1582 à propos de ses relations avec Philippe II d'Espagne et Elisabeth d'Angleterre : " Assurer la paix, bien et repos que je vous ai procurés ne peut être que par les moyens que je tiens maintenant, en m'opposant à la grandeur de celui qui, par son insatiable ambition, s'impatronise illicitement roi de Portugal (....). Mais j'espère que Dieu me fera la grâce de déjouer ses pernicieux desseins ; (ce) dont je me rendrai d'autant plus certain par l'accomplissement de mon mariage avec la reine d'Angleterre "12

Tous ces gestes permirent à François d'Anjou d'apparaître dans son apanage comme le digne successeur du roi René, celui par lequel reviendraient un jour la paix, le bonheur et la prospérité...Mais ils furent impuissants à ouvrir la bourse des citadins , qui étaient bien décidés à se retrancher derrière leurs privilèges pour ne pas accorder à leur maître l'argent qu'il leur réclamait régulièrement En août 1580, il demanda avec discrétion un secours financier au maire de la ville, Jean Ayrault, qui accepta de plaider sa cause devant les Etats d'Anjou le 19 septembre. Mais celui-ci eut beau insister sur " les commoditez que ce païs d'Anjou en tirera et mesme l'exemption de la levée et passaige des gens de guerre par le moiën de Monseigneur" rii, rien n'y fit : il ne put réunir le don gratuit de 5 000 écus qu'il sollicitait. Un an plus tard, le duc ne put obtenir qu'une somme dérisoire de 600 écus, alors qu'il espérait deux fois plus. En mai 1584, il espérait encore obtenir de la part de ses sujets un " prêt " de 12 000 écus...Mais sa mort, le 10 juin 1584, interrompit définitivement ces négociations.

En acceptant de se couler dans une coutume politique directement issue du passé ducal,

^{10 &}quot;, 5e série, t.18, 1889, p.255-26O.

^{11 -}Célestin Port fait une erreur en l'identifiant comme étant Charles du Bourget, seigneur de Tilly (*Dictionnaire historique , archéologique et biographique du Maine-et-Loire, Paris-Angers*, 1874-1878).Cf B.N.F. Nouveau d'Hozier 316.

^{12 -} Arc. Mun. Angers, BB36, fol.435, cité par François Lebrun, *L'histoire vue de l'Anjou*, Angers, 1962, p.6O

^{13 -}Arch. Mun. Angers, BB 36, fol.259. Voir aussi Ernest Mourin, p.165.

François d'Anjou avait su se faire accepter d'une population qui vivait dans la nostalgie du "bon temps du roi René". Il avait pu y affirmer un réel charisme local en jouant sur des symboles religieux et profanes qui évoquaient une époque prestigieuse pour les élites angevines. L'image que l'on se faisait du roi René continua donc de jouer un grand rôle dans l'imaginaire politique angevin du XVIe siècle. Quand Henri IV vint en Anjou au printemps 1598, pour recevoir la capitulation du duc de Mercoeur après les guerres de la Ligue, il prit soin de se faire accompagner par ses meilleurs régiments, qui traversèrent le pays en rangs serrés pour aller jusqu'en Bretagne. Cette démonstration de force lui permit de se présenter comme un roi de guerre avide d'obéissance, mais il se posa lui aussi comme le restaurateur des traditions ducales. Le 4 avril, il alla ainsi au village de Recullée, où un petit ermitage avait été fondé autrefois par René. Après avoir entendu la messe, il y posa la première pierre d'un couvent qui serait financé par les citadins le naccomplissant de tels gestes, le roi de France entendait apaiser les esprits au terme des guerres civiles, tout en reprenant à son compte l'image de la dynastie angevine pour en nourrir sa propre légitimité. Comme François d'Anjou, il sut ainsi utiliser et actualiser le passé pour donner l'illusion de sa renaissance.

Laurent Bourquin Université du Maine

Résumé

Marcelle Reynaud, *Le temps des princes : Louis II et Louis III d'Anjou-Provence, 1384-1434*, Presses Universitaires de Lyon, 2 OOO, 210 pages.

Cet ouvrage se propose d'étudier l'étrange principauté discontinue d'Anjou-Provence, sa genèse, ses structures et ses problèmes sous les règnes de Louis II de Louis III, qui ont hérité des fruits de la politique impérialiste de Louis Ier, second fils de Jean II le Bon, leur père et grandpère. Il leur a fallu consolider , voire conquérir cet héritage au coeur de violentes compétitions dans le royaume de France et dans le monde méditerranéen , au temps tragique où sévissent guerre de Cent Ans et peste noire. Ils ont mené leur combat dans l'étroite dépendance de la monarchie française et de la papauté d'Avignon, l'une et l'autre à l'origine de leur fortune, non sans conflits. Et, pour commencer, ils ont dû, ainsi que leurs mères et épouses, rallier les hommes de leurs terrritoires et affronter les problèmes de la mutation de l'Etat sans violer les coutumes auxquelles sont attachés leurs sujets. Dans les limites chronologiques des règnes de Louis II - 1384-1417- et de Louis III - 1417-1534-qui ne sont qu'une partie de la longue présence de la deuxième Maison d'Anjou-Provence sur la scène politique, le pouvoir de ces princes a t'il été un ou multiple ?

La première partie traite du territoire. Et d'abord de sa genèse, l'acquisition de terres découlant tout naturellement de la place que tiennent les princes dans la civilisation occidentale au XIVe siècle et de leur appartenace à une famille et à une " race " , qui les rendent en outre aptes à exercer le pouvoir. Ainsi en a t'il été pour Louis Ier " fils du roi de France " , qui reçoit des mains de Jean II le Bon, en 136O, l'apanage d'Anjou et Maine, cession sans doute promise dès 1356. C'est ce même " sang valois " et ses qualités intrinsèques qui entraînent -chose plus insolite - l'adoption de Louis par la reine Jeanne 1ère de Naples en 138O, au terme d'une intense campagne diplomatique, qui ouvre au prince les horizons méditerranéens et l'expectative du titre de " roi de Sicile " , mais laisse à ses descendants la tâche de conquérir les comtés de Provence et de Forcalquier. L'écartèlement de la principauté est posé d'emblée, avant même le règne du jeune Louis II ; les princes d'Anjou marcheront la main dans la main avec leurs cousins de France, dont ils obtiendront encore des terres, mais l'attrait de " leur royaume " sera irréversible, et les entraînera dans une aventure incertaine pour laquelle l'argent du royaume de France s'avérera indispensable. L'appétit de Louis I er n'a semble - t 'il pas eu de limites ; sollicitant les grandes familles en déclin, il réussit à accumuler une poussière de territoires difficile à conser-

^{14 -}Jean Louvet, "Journal", p.310-311.

blème de l'office est au coeur de l'Etat de la fin du Moyen Age, et les princes et princesses d'Anjou-Provence n'ont pas manqué de s'en préoccuper. Louis II trouve normal de lier offices et privilège, dispense ses " silentiaires " (conseillers) et " scriniaires " (secrétaires) d'impositions, et Louis III cède aux premières manifestations de vénalité privée. Les " lieux de pouvoir et esquisses de portraits de groupe " sont doubles ; proches du prince , les indispensables secrétaires, dont l'ubiquité et l'efficacité pallient le flou des structures de la chancellerie, et les familiers de la Chambre de l'Hôtel. Dans ces deux corps, nomadisme et mixité sont la règle. Au coeur de l'institution rôdée, les gens des comptes, sédentaires et autochtones. Rationaux et surtout maîtres rationaux d'Aix, plus modestement gens des comptes d'Angers témoignent que le passage de la gestion du Domaine à celle de l'Etat est accomplie. Les légistes d'Aix jouent un rôle de plus en plus grand dans le gouvernement des pays " de par delà " jusqu'à se confondre avec lui. Parfois la résurgence d'une forme de pouvoir du passé vient troubler l'évolution en cours : telle l'aventure du Breton Pierre Dacigné, sénéchal de Provence de 14O5 à 1423. Au total, princes et princesses d'Anjou-Provence ont été bien servis, à part quelques " affaires " par des serviteurs mal payés. La lutte contre l'incompétence des officiers n'en est pas moins permanente, et l'amalgame des dits serviteurs volontairement incomplet.

Le dernier chapitre : " autoritarisme, réformes et conflits " branche les projecteurs sur la crise de la principauté et s'efforce de suivre pas à pas les princes et princesses au coeur des tempêtes qui menacent leur existence même : offensive anglaise de 1415-1417 et au delà mettant en péril les terres de l'apanage, félure du royaume de France, Grand Schisme d'Occident leur faisant craindre de perdre la couronne de Naples et les obligeant à se rallier aux papes issus des divers conciles, offensive aragonaise en Méditerranée et sac de Marseille en 1423...Dans cette tragique conjoncture, Louis II et Louis III imposent les réformes auxquelles ils ont toujours rêvé et qu'ils croient salvatrices, entraînant remous et contestations , notamment quant à la justice en Provence. De 1400 à 1417 , Louis II s'efforce de tenir son pari d'équilibre entre ses pays " de par deça " et de " par delà ", mais, après 1411, il est happé par les affaires du royaume , devient " volens nolens " , le chef du parti armagnac haï des Parisiens ; à bout de souffle, il ne peut se battre à Azincourt en octobre 1415. En août de cette même année , dans ce qui voulait être une réponse aux desiderata des Etats provençaux et qui déclencha au contraire leur ire, il avait créé le " parlement " d'Aix (six " présidents " et deux secrétaires, tous légistes) qui remplace le juge Mage traditionnel. Après avoir été un temps maître du royaume de France, il meurt , en avril 1417, dans son château d'Angers, à quarante ans.

A cette date, la scène est occupée pour de longues années par sa veuve, la reine Yolande d'Aragon, d'abord régente de son fils mineur, et investie ensuite, en 1423, d'une vice-royauté par ce fils, Louis III. Elle se réfugie, à l'heure de " la France anglaise " en Provence, de 1419 à 1423, ce qui lui permet de pousser une brillante contre-offensive en installant son fils cadet en Barrois et Lorraine, en traitant avec la Savoie - qui avait pris Nice et d'autres terres en 1388- et en se réconciliant avec la Maison de Bretagne. En 1423, elle rentre en France et soutient son gendre, Charles VII, dans son combat, du moins jusqu'en 1427. Cependant son fils, le jeune Louis III a choisi (?) de partir pour Naples et, aux divers maux que connaissent les comtés de Provence et de Forcalquier, s'ajoute celui de l'absence permanente du prince, et de l'échec des pouvoirs de substitution mis en place dans la confusion. A quelques nuances près, le prince persiste dans la voie choisie par son père et instaure, en 1424-1427, un "Conseil éminent à Aix. mais qui a le pouvoir au sommet, le conseil ou le gouverneur vice-roi ? Enfin deux clientèles s'opposent, celle que Yolande d'Aragon s'est créée, et celle qui obéit à son fils, deux politiques aussi. Opposition qui se conclue par une condamnation pour crime de lèse majesté de serviteurs de la reine en 1426-1430. Et, dans le même temps, les Etats provençaux sont réduits au silence, bien qu'ils aient obtenu, en 1417, l'abolition de la réforme de Louis II. La Provence sort exsangue de la crise. Louis III meurt, à trente et un ans, dans son " royaume ". L'Etat a vécu un véritable schisme.

En conclusion, la principauté d'Anjou-Provence a bel et bien existé même s'il lui est arrivé d'être au bord de la dislocation. Elle a résisté et elle a pris les couleurs d'un Etat moderne où la loi s'impose. Louis II mérite mieux que le jugement sévère porté sur lui. Yolande d'Aragon fut

incontestablement une remarquable femme politique . La passion anime Marie de Blois-Penthièvre et Louis III. Pour tous l'exaltation de la " majestas " royale va de pair avec la recherche du bien public.

Compte rendu

Thierry Pécout, *Une société rurale du XIIe au XVIe siècle* : les hommes , la terre et les pouvoirs dans le *pays de Riez*, Thèse de doctorat dactylographiée, Aix-en-Provence, 1998.

Le 19 décembre 1998, Thierry Pécout a soutenu, devant l'université de Provence une thèse de doctorat sur le " pays " de Riez. Il faut entendre ainsi l'espace compris dans son évêché. Ce travail marque une étape importante pour la connaissance, encore si imparfaite, de la Provence intérieure. Cette contribution est d'autant plus notable que l'auteur n'hésite pas à largement déborder des limites chronologiques fixées. Il propose, en fait, une étude de la région de Riez au travers de presque tout le Moyen Age. Cependant, les XIII-XIVe siècles représentent le plus gros du contenu de ce doctorat. Il trouve, par conséquent, toute sa place dans l'historiographie " angevine ".

Il s'agit d'une grosse thèse , d'environ 1500 pages. Une forme à peu près irréprochable en rend la consultation agréable et commode. L'attention à la forme est d'autant plus estimable que cette thèse mobilise, dans le même temps, une documentation considérable. Cet effort apparaît , en premier lieu, dans une riche bibliographie. Elle occupe une soixantaine de pages. Je constate, surtout, une recherche systématique des sources. Soixante-deux pages ont été nécessaires pour leur simple énumération.

Pourtant, leur pauvreté, pour l'espace étudié, était une réalité indéniable. Une investigation méthodique l'a palliée; L'auteur a inventorié la documentation de l'Antiquité au XIVe siècle. Il a procédé à un relevé exhaustif des actes et documents administratifs, qu'ils soient imprimés ou inédits. Ceux des institutions ecclésiastiques, qui forment le fonds principal de l'étude, ont été traqués jusqu'au Vatican. Se sont ajoutés ceux des administrations comtales, avec des recherches approfondies dans les archives de la Chambre des comptes de Provence, comme ceux des archives municipales. Les archives privées, de quelques anciennes familles , n'ont pas été oubliées, en dépit des difficultés parfois rencontrées. Cependant, l'enquête ne s'est pas bornée aux sources documentaires. La lyrique, grâce à quelques troubadours de la région de Riez, a été envisagée, comme la sigillographie, ou les apports de la recherche archéologique.

Le refus de procéder par sondages se manifeste , encore, dans le traitement des sources. Elles ont été, proprement , décortiquées . En annexe, cinquante-cinq pages de tableaux régestes répertorient les titres des institutions ecclésiastiques et les actes des comtes de Provence. Ils rendront de grands services aux futurs chercheurs. S'ajoutent divers inventaires, tels ceux des localités, des décimes ou des vocables des églises du diocèse de Riez. Il faut , encore, citer cinquante-huit graphiques et cinquante-neuf cartes et plans , qui appuient l'argumentation. Enfin, la reconstitution de trente et une généalogies , des grandes familles de la région de Riez, force l'admiration par la patience et la méthode exigées pour une telle entreprise. Ce sont là les bases indispensables d'une histoire de l'aristocratie provençale, dans ses comportements et les fondements de son pouvoir. De la sorte, nous disposons, sur elle, d'un ensemble d'informations encore sans équivalent. Elles permettront, également, bien des identifications jusqu'à présent impossibles.

Cette richesse de la documentation a été mise au service d'une véritable thèse. C'est à dire qu'elle soutient un faisceau de démonstrations, organisées autour d'une idée directrice ; l'intégration progressive du pays de Riez à des espaces non seulement plus vastes, mais dont les centres de gravité sont extérieurs. Fondamentalement , nous assistons à l'absorption de ces hauts plateaux dans un système socio-politique dominé par la basse Provence. Ils finissent même par devenir un rouage du complexe " angevin ".

Il s'agit , d'abord, d'une restructuration de l'Eglise, qui prend la forme d'une assimilation à l'Eglise romaine. Ces succès de l'Eglise préparent puis soutiennent la lente, mais sûre progression de l'autorité comtale, entre XIIe et XIVe siècle. Cette évolution se répercute sur la

condition de l'aristocratie locale, qui passe de l'indépendance au service. Les mutations qui l'affectent ne résultent pas, cependant, que de facteurs exogènes. Les raisons de ces transformations se trouvent, également, en son sein : que l'on considère les structures familiales, l'assise des fortunes ou les nouveaux besoins monétaires.

Thierry Pécout ne néglige pas, de fait, les causes économiques. L'un des principaux moteurs de l'intégration à l'ensemble provençal est l'essor des échanges. Il fait de la région de Riez un carrefour entre haut et bas pays. Pour une bonne part, les routes de l'axe " durancien " empruntent, en réalité, le plateau de Valensole. Cette position " stratégique ", dès le XIIe siècle, contribue, largement, à expliquer l'intérêt des puissances extérieurs pour la contrée.

Une certaine croissance économique et l'évolution de la classe aristocratique affectent, à leur tour, les communautés d'habitants. Sur la fin de la période considérée, les " nobles " , ainsi qu'on peut désormais les désigner , cessent de résider dans les *castra*. Les institutions municipales s'affirment même dans les villages. Voici qui achève le processus d'uniformisation avec le reste de la Provence.

Le travail proposé se présente , avant tout, comme une histoire des pouvoirs et des classes dirigeantes. A partir de ce point d'observation privilégié, il se développe, toutefois en une histoire totale. Des aperçus sont même proposés sur la spiritualité, par l'analyse du sanctoral de l'Eglise de Riez ou du cas de Delphine de Puimichel. Ces recherches ponctuelles confirment, néanmoins, que le processus d'assimilation est, également, culturel.

Je voudrais, enfin, souligner, l'originalité dans la réflexion dont témoigne, souvent, Thierry Pécout. Il a su , par exemple, nuancer une conception traditionnelle des rapports de la grande aristocratie avec l'Eglise ou le comte, limitée au seul modèle du conflit. Il nous fait découvrir des magnats partisans de la réforme grégorienne ou collaborant " volontairement " avec le prince.

Le seul regret , de quelque consistance, qu'on puisse exprimer à propos de cette belle thèse, porte sur un certain excès des démarches monographiques. La tendance à morceler le développement en petites études, en quelque sorte autonomes ,se trouve aggravée par un plan aux principales articulations trop strictement chronologiques.

Je m'empresse d'ajouter que ce sont là les conséquences des éminentes qualités du travail offert. La rigoureuse organisation de l'énorme masse documentaire réunie était peu compatible avec les contraintes de temps imposées par la thèse universitaire. Je précise, en outre, que bien de ces monographies doivent être préservées, pour le services qu'elles rendront dans l'avenir. Car, il est à espérer que les résultats obtenus seront rapidement diffusés. Thierry Pécout enrichit notablement nos connaissances sur l'épiscopat et l'aristocratie laïque de Provence.

Jean-Paul Boyer, Université de Provence

Compte rendu

Sylvie Pollastri, *Les Gaetani de Fondi.Recueil d'actes 1174-1623*, 1998, Fondazione Camillo Caetani, "L "Erma " di Bretschneider

La destruction des archives de Naples en 1943 a éloigné pendant de longues années les chercheurs français du royaume angevin de Naples alors qu'ils avaient joué en Italie méridionale un rôle important au cours du siècle précédent . Depuis quelques années la situation a profondément évolué et Sylvie Pollastri s'inscrit dans ce renouveau de l'historiographie française puisqu'après avoir réalisé une thèse sur l'aristocratie napolitaine², elle vient de publier les actes des Gaetani di Fondi, la branche napolitaine de la puissante famille des Gaetani. L'intérêt du travail vient de ce qu'elle a retrouvé dans les archives de la famille Caetani de Sermoneta à Rome de nombreux documents qui avaient été soigneusement recopiés au début de ce siècle sur l'ordre de Gelasio Gaetani, un remarquable érudit qui souhaitait étudier les origines de la fortune familiale. Sylvie Polastri a également travaillé aux Archives de Naples sur les régestes et actes de chancellerie encore conservés à Naples (la Reconstruction angevine a permis de reconstituer une partie des documents perdus) et aussi sur les archives des Gaetani d'Aragona di Laurenzana, archives privées qui sont conservées aux Archives de Naples. Au total il s'agit d'un travail de grande ampleur qui a permis l'édition de 306 actes s'échelonnant de 1174 à 1623. Compte tenu de la volonté de Gelasio Caetani de retracer les origines de sa famille, on ne sera pas étonné de l'importance des documents concernant le règne de Charles II (1285-1309), plus d'une centaine d'actes . Si 51 actes concernent le règne de Robert Ier (1309-1343), le règne de Jeanne I (1343-1382) reste par contre très faiblement représenté, la dernière période des rois angevins de Charles III à Jeanne II est assez bien fournie avec 37 actes, plus de 80 enfin actes concernent la période aragonaise et espagnole.

Le principal intérêt du recueil est de fournir une très riche information sur l'ascension exceptionnelllement rapide des Gaetani et sur la manière dont ils ont su consolider ensuite leur fortune en dépit des changements dynastiques. A l'origine, les Caetani sont une famille de noblesse moyenne établie à Anagni dans le sud du Latium. Elle est étroitement liée depuis longtemps au pouvoir pontifical mais elle s' appauvrit à chaque génération par les partages successoraux. L'accession à la papauté en 1294 du cardinal Benedetto Caetani sous le nom célèbre de Boniface VIII et le soutien de Charles II de Naples vont permettre une ascension sociale exceptionnelle. Dès 1291 la concession du château de Varano ouvre aux Gaetani les portes du royaume de Naples mais c'est surtout l'inféodation du comté de Caserte, à Pietro, fils de Raffredo et donc neveu du pape, qui assure la fortune de la famille. Le comté de Caserte est alors le plus riche comté napolitain. Quelques années plus tard, l'union de Raffredo, fils de Pietro, et de Giovanna, descendante d'une maison installée dans le sud de l'Italie depuis le XII e siècle, permet l'acquisition du comté de Fondi. En même temps, grâce au soutien pontifical les Gaetani confirment leur puissance dans le sud du Latium en reprenant des parts de fiefs et en contrôlant plusieurs villes grâce à l'obtention de charges de podestat. De 1294 à 1315 les Gaetani se sont donc créé un espace géographique compact de part et d'autre de la frontière, depuis le Latium méridio-

^{1 -}De Paul Durrieu qui a été le premier historien français à travailler sur les archives angevine à Emile Léonard qui publia entre 1932 et 1937 son monumental travail sur *Jeanne reine de Naples* , comtesse de Provence , les travaux de recherche français ont été nombreux. Si l'on excepte la synthèse tardive d'Emile Léonard sur *Les Angevins de Naples* (Paris, 1954), les trente ans qui ont suivi 1943 ont été marqués par une absence presque complète des historiens français. Les historiens italiens ont consacré d'importantes recherches en insistant comme Mario del Treppo sur les questions économiques. La remarquable synthèse de Giuseppe Galasso , *Il regno di Napoli. Il Mezzogiorno angioino e aragonese* (1266-1494) , Naples, 1992 a apporté une très riche information sur l'ensemble de la période.

^{2 -}S.Pollastri, *La noblesse napolitaine sous la dynastie angevine : l'aristocratie des comtes (1265-1435)*, thèse de doctorat , Paris X-Nanterre, 1995. Dans ce renouveau de l'historiographie française il faut, bien sûr ,citer le gros travail d'Henri Bresc sur la Sicile : *Un monde méditerranéen : économie et société en Sicile (1300-1450)*, Rome-Palerme, 1986. Signalons aussi le travail de G. Delille sur la noblesse napolitaine à l'époque moderne : G.Delille , *Famille et propriété dans le royaume de Naples (XVe-XIX e siècle* , Rome, 1985

nal jusqu'à la province napolitaine de la Terre de Labour. Ils ont bien profité d'une conjoncture politique favorable et d'opportunités matrimoniales et successorales.. Une telle réussite provoque les hostilités d'autres grandes familles nobles, celle des Colonna, par exemple, qui réalisent eux aussi une promotion sociale. La mort de Boniface VIII en 1304, des contestations féodales et surtout l'installation de la papauté à Avignon affaiblissent ensuite les Caetani. Ils vont devoir renoncer au comté de Caserte, ils se replient donc sur le comté de Fondi qu'ils associent étroitement à leur nom. En 1317 la division du lignage en deux branches principales, romaine et napolitaine, va amener deux destinées très différentes. Le lignage romain sera très gêné par le système successoral du Latium qui prévoit l'égalité entre les héritiers, le lignage napolitain profitera du système de la primogéniture mâle, même s'il devra demander quelques aménagements, quand la descendance n'est plus assurée. Le XIVe siècle voit donc les Caetini de Naples continuer à bénéficier des largesses des rois angevins. Ils occupent des positions majeures dans le fonctionnement de la monarchie angevine: Roffredo III est capitaine de guerre le long de la côte de Sperlonga à Castellamare di Stabia, Nicola, son fils est justicier de Terre de Labour en 1347. Le frère cadet de ce Nicola, Giacomo Gaetani, parvient même à rentrer dans la famille royale grâce à son mariage avec Sveva di Sanseverino, soeur de Margarita, épouse de Louis de Duras, père de Charles III.

Parallèlement à l'histoire de cette grande famille napolitaine ce sont les structures féodales, familiales qui peuvent être approfondies grâce à l'abondance des documents fournis. La qualité de la présentation (on regrettera cependant ici l'absence de cartes qui auraient permis de mieux fixer le patrimoine familial), la richesse de l'appareil critique avec des notes nombreuses, la présence de plusieurs travaux généalogiques qui permettent de reconstituer l'écheveau complexe d'une famille qui se divise progressivement en plusieurs lignages, un copieux index des noms de personnes et de lieux, voilà autant d'éléments qui font de cet ouvrage un livre indispensable pour l'étude de l'aristocratie italienne à la fin du Moyen Age.

Noël-Y.Tonnerre Université d'Angers Par le déchaînement des guerres dynastiques qui, depuis le règne de Jeanne I (1343-1382), ne prendront fin qu'en 1442 avec la victoire d'Alphonse d'Aragon sur René d'Anjou et ses partisans, les grandes familles aristocratiques luttèrent pour l'accaparement des fiefs et autres bénéfices. Leurs conflits impliquérent aussi les communautés, grandes et petites, royales ou féodales, essayant de disputer au roi ou aux seigneurs les droits de la *bagliva*⁴. Bien que la monarchie, les barons et les noblesses urbaines se trouvaient solidaires devant la menace sociale, les beoins stratégiques des uns et des autres portèrent à des solutions de compromis qui, entre autres, améliorèrent l'accès des vassaux aux ressources économiques des fiefs.

D'un côté, la victoire d'Alphonse d'Aragon sanctionna les remembrements de terres opérés par les barons au cours des guerres (en chassant des paysans des hameaux plus petits, ils regagnaient des terrains à l'élevage), et généralisa les droits de haute et basse justice à tous les fiefs, les intégrant dans la structure judiciaire royale. De l'autre côté cependant, les édits royaux précisèrent la liberté totale des habitants des fiefs, pratiquement équivalente à celle des habitants des villes royales: totale liberté de mouvement et de commerce, avec interdiction faite aux seigneurs de créer des monopoles. En raison d'autres facteurs comme la dépression démographique qui rendit précieuse la main d'oeuvre, les " capitolazioni " passées à cette époque (XVe et tout début XVIe) entre seigneurs et vassaux furent économiquement plus favorables que celles des époques précédentes: prélèvement en nature plus légers, large accès aux terres collectives, quelquefois concession des droits de banalité ou autre contre le paiement d'une rente fixe.

Ceci dit, la seigneurie ne cessait de régir les droits de propriété des tenanciers des censives et l'usage des terres non loties (les terres domaniales étaient plus souvent seigneuriales que communales). En outre, les divers droits de justice et de police⁵ contraignaient les tenanciers des censives et les fermiers à s'acquitter de leurs cens et redevances, et, dans l'ensemble, d'exercer un moyen de pression et de contrôle sur les habitants. La conjoncture du XVIe , en économie comme en politique, affaiblit la position des agriculteurs qui, souvent engagés dans des luttes et des procès sans issue, ne réussirent pas à conserver les termes favorables des anciennes capitulations. Bien que des traités juridiques théorisaient un droit des vassaux, assez vague, il est vrai, sur les ressources des fiefs, la conjoncture favorable aux prix et à la rente agricole poussa les seigneurs à transformer les terres à dîmes en terres à fermages plus lourds. L'offensive seigneuriale visa aussi les terres collectives où on réduisait les droits d'usage. Surtout, pendant les seizième et dix-septième siècles, le mauvais fonctionnement du système de recours à la justice royale permit en fait aux seigneurs plus agressifs une politique du fait accompli qui expropriait les communautés et les individus.

Les sources examinées ont permis en particulier de voir fonctionner le service de l'*erario*. Seul service maintenu au-delà du Moyen Age, cette corvée gratuite était spécialement lourde puisqu'elle correspondait au travail d'un intendant de domaines fort vastes. Au XVIe siècle les vassaux de la famille di Tocco avaient tenté de l'abolir : ils ne réussirent qu'à obtenir une rémunération fixe (et donc dévaluée au XVIIIe siècle) . Or, à travers une reconnaissance de dette comportant hypothèque sur ses biens qu'il signait au moment d'entrer en service, l'*erario* était menacé d'être considéré responsable des créances non recouvrées, et donc des dettes des autres. Pendant deux siècles les seigneurs usèrent sans retenue de leurs moyens de pression , expropriant souvent le malheureux qui n'arrivait pas à recouvrir toutes les créances. Au XVIIe siècle, la pres-

^{4 -}Dans la même période les communautés rurales devinrent des institutions permanentes en rapport avec l'impôt. Plus tard, au cours du XVIe siècle, les habitants des communautés vassales furent appelées *cives " citoyens "* du lieu, tout comme les habitants des villes royales, ce qui soulignait leur double identité (en face du seigneur et en face du roi)

^{5 --} Les droits de haute justice comportaient le devoir d'entretenir une petite force de police mise au service de toute l'organisation judiciaire. D'autres droits, comme la police champêtre, ou celle des poids et mesures, ou du marché pouvaient appartenir au seigneur : selon les fiefs, il les affermait annuellement ou bien les avait cédés à la communauté contre une rente annuelle fixe. Tous ces droits signifiaient surveillance et contraventions let pouvaient donner ieu à des vexations et à des abus de pouvoir ; la police champêtre censée empêcher et punir les dommages agricoles dérivait souvent vers l'extorsion

sion fiscale royale s'ajouta aux difficultés économiques des ruraux. Le seigneur en tira avantage. La communauté d'Apice s'était endettée pour payer les impôts et le seigneur, rachetant les reconnaissances de dettes à ses créanciers, finit par obliger la communauté à lui céder les terrains communaux qui lui appartenaient en propre. En définitive, quand le soulèvement de 1647-1648 tenta de réaliser l'indépendance contre les Espagnols , nous trouvons tous les vassaux des *di Tocco* insurgés et occupés à incendier les écritures de leurs seigneurs tandis que ceux-ci participaient activement dans le camp adverse à la rescousse espagnole.

Mais la terrible peste de 1656 vint en quelque sorte renverser les termes de la situation des ressources, sans pour cela naturellement changer rien à la définition de la seigneurie. Mais la monarchie espagnole, déclinante sur le plan international, se montra par contre plus performante dans le gouvernement du Royaume de Naples. Fin XVIIe et début XVIIIe siècle, l'aristocratie féodale systématiquement punie pour ses infractions graves, finit par se discipliner. Le cadre institutionnel de la seigneurie n'avait guère changé depuis Charles Quint mais l'administration des Tocco se civilisa, se contentant des moyens de pression légaux (emprisonnement pour dettes par exemple). Très clairement aussi, au XVIIIe siècle, on note des changements d'attitude dans le comportement des magistrats qui arbitraient les différends entre seigneurs et communautés vassales de façon plus favorable envers les premières, contribuant à instaurer jusque dans les années 176O-177O une espèce de paix sociale dans les campagnes.

Les travaux sur la rente féodale montrent tous qu'au XVIII ème siècle les droits dits juridictionnels perdaient de l'importance sur le plan économique, devant une rente foncière beaucoup plus dynamique. Le dépouillement des archives Tocco démontre que ce déclin d'ordre
financier n'entamait absolument pas l'importance de l'exercice des droits de justice, indispensables pour que le seigneur propriétaire foncier puisse recouvrer ses rentes, ses loyers, ses redevances. Le droit féodal pour les censives et le droit commun pour les contrats de fermage et de
reconnaissance de dettes autorisaient une rapide exécution sur les biens des débiteurs retardataires: leur application réclamait donc une intervention rapide et efficace qui ne pouvait avoir lieu
que par l'existence d'une police seigneuriale locale; les droits de justice (inséparables de ceux
de police) étaient donc encore une menace sur le paysan censitaire et sur le fermier, et sur l'homme qui, annuellement désigné au sein de la communauté, devait remplir les fonctions d'intendant
de la seigneurie.

Les habitants du fief étaient donc encore sous la coupe des moyens de pression du seigneur, mais, en tant que communauté, leurs droits (ragioni) étaient mieux protégés par la magistrature fiscale soucieuse de ne jamais consentir une diminution des revenus féodaux⁶, et au XVIIIe, consciente de la nécessité de limiter la misère des agriculteurs. La seigneurie garantissait en gros que les terres de la réserve à louer ou les terres publiques à défricher finiraient entre les mains des paysans, et les habituait à rechercher stratégiquement leur sécurité dans les ressources du territoire local et dans la possibilité de poursuivre les décisions du seigneur devant le tribunal du fisc.

Les éléments fondamentaux de ce cadre commencèrent à s'altérer dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle quand on atteignit la limite des terres disponibles pour la culture. Après la grande disette de 1764, il y eut une fièvre de défrichements dans le royaume, et donc dans les fiefs examinés, qui fut aussi la dernière car on s'aperçut rapidement que ces terres n'étaient pas valables pour l'agriculture. Du coup, le besoin des terres se fit absolu et les seigneurs fonciers commencèrent à se débarrasser des contraintes du pacte seigneurial : par exemple ils refusèrent de prêter la semence aux tenanciers, ils préfèrent payer cher le service d'un intendant qui les sert sans esprit communautaire, renonçant au service économique de l'*erario* dû par la communauté. Le seigneur aspirait à se débarrasser des contraintes quitte à s'accrocher aux avantages (par

⁶⁻ Dans la motivation des sentences des juges royaux pour trancher les causes entre seigneurs et vassaux on tenait compte de la conservation du patrimoine royal (le roi était suzerain de tous les fiefs) et le seigneur ne pouvait disposer des revenus de façon.

exemple le droit de payer les salaires un peu au-dessous de leur valeur sur le marché). Surtout, les projets de modernisation d'une agriculture traditionnelle à bout de souffle les incitaient à ne plus envisager l'exploitation des terres de la réserve et domaniales en fonction de la subsistance des familles des cultivateurs. Le climat dans les campagnes tourne à la violence dès les années 80, à propos non des droits de la seigneurie en soi, mais à propos du partage des ressources du terroir qui, une fois encore, mais de façon nouvelle et traumatisante, échappait complètement aux agriculteurs. La flambée des prix agricoles déclenchée par l'entrée en guerre du roi des Deux Siciles (1792) accentua le drame puisque les paysans sans terres étaient de plus en plus nombreux et les revendications sur les terres domaniales aux mains des seigneurs se multiplièrent. La seigneurie juridique fut démantelée par les lois de 1805 mais, à travers la question domaniale autour de laquelle certaines communautés restèrent solidaires, elle laissa en Italie des traces jusqu'au XXe siècle.

Compte rendu

Giovanni Vitolo, éditeur, *Pellegrinaggi e itinerari dei sancti nel Mezzogiorno medievale, Naples*, 1999, 284 p.

Depuis sa création en 1984, le "Gruppo Interuniversitario per la Storia dell'Europa Mediterranea " (GISEM, établi à Pise) s'est fixé pour objectif de promouvoir et de coordonner les recherches collectives sur l'histoire de l'Europe méditerranéenne. Au fil des années, la collection "Europa Mediterranea " a publié des volumes sur des sujets variés : pouvoir et société dans l'Italie communale, élites économiques urbaines, Eglise lombarde et cour de Rome à l'époque des Sforza...Avec le quatorzième volume, publié sous la direction de Giovanni Vitolo (de l'Université Frédéric II de Naples), cette collection s'enrichit cette fois d'un recueil d'études consacrées au culte des saints'.

L'entreprise découle d'un séminaire tenu à Pise en 1997 sur le thème des pèlerinages et des itinéraires des saints au Moyen Age et à l'époque moderne. Un questionnaire général d'enquête a été élaboré à cette occasion, de manière à cerner la question de la diffusion et de la circulation des cultes, et Giovanni Vitolo a coordonné les travaux d'une équipe chargée de l'appliquer dans le cadre géographique particulier du Mezzogiorno qui coïncide - pour l'essentiel -avec le royaume de Naples des derniers siècles du Moyen Age.

L'ouvrage débute par une présentation d'ensemble du Mezzogiorno comme aire de frontière, due à Giovanno Vitolo (p.11-20). L'Italie du sud et la Sicile portent les traces profondes d'une médiation culturelle dans les cadres d'une civilisation de frontière entre les traditions grecques, musulmanes et latines. La situation des Abruzzes, à la jonction du royaume de Naples et des Etats de l'Eglise, traversées par les itinéraires commerciaux entre le nord et le sud de la péninsule, explique notamment le développement de l'Aquila, véritable cité-sanctuaire - avant même que n'y soit enseveli saint Bernardin de Sienne (+ 1444) - placée sur la route reliant le Mont-Gargan à Bari et à la Terre Sainte. L'ouverture de la péninsule sur le monde méditerranéen permet également de rendre compte de l'arrivée par la mer des reliques de saint André à Amalfi et de celles de saint Matthieu à Salerne-sur le modèle des restes de saint Marc à Venise ou de saint Nicolas à Bari- et du développement du culte de ces nouveaux saints patrons. Le mouvement de l'Observance franciscaine au XVe siècle joue, par capillarité, dans le même sens, avec l'essor du culte du saint nom de Jésus ou de Notre Dame des grâces, avant que l'Italie méridionale ne devienne pleinement une "Terre de saints" entre le milieu du XVIe et le milieu du XVIIIe siècle². Le Mezogiorno médiéval, marqué par une intense circulation des saints, des reliques, des cultes et des pélerins, compense ainsi une " fabrique des saints " locaux qui ne fonctionne pas à plein régime avant le XVIe siècle. Giovanni Vitolo attribue cette situation au caractère conservateur de cette région qui continue tardivement à adhérer, depuis l'Antiquité, au modèle spirituel quasi hégémonique du saint moine, fidèle en cela à la tradition gréco-byzantine du haut Moyen Age et au prestige des saints les plus anciens.

Les treize études rassemblées dans le volume sont ensuite réparties en trois sections : itinéraires des saints (cinq études), cultes et reliques (cinq), dévotions et pèlerinages (trois). Il est bien entendu hors de propos de résumer chacune des contributions, le compte rendu ayant pour seul objectif d'attirer l'attention sur certains apports qui permettent de souligner l'intérêt de l'entreprise.

Gennaro Luongo (p.39-56) et Antonio Vuolo (p.57-66) mènent l'enquête sur les saints de la haute époque. La Campanie s'affirme comme une région particulièrement active pour le culte des saints , martyrs et moines en tête. Le sanctoral propre de certaines cités est bien fourni (Capoue, Naples, Bénévent), et l'importance de la production hagiographique, notamment entre le IXe et le XIIe siècle, permet la circulation des topoi qu'affectionne ce genre littéraire; au milieu de ces lieux communs se trouve la tradition de la "nef des saints", c'est à dire le thème

^{1 -}Pellegrinaggi e itinerari dei santi nel Mezzogiorno medievale, a cura di Giovanni Vitolo, Naples, Liguori Editore, 1999, 284 p (" Europa Mediterranea ", Quaderni 14)

^{2 -}J.-M.Sallmann, Naples et ses saints à l'âge baroque (1540-1750), Paris, PUF, 1994

de la navigation prodigieuse de saints martyrs abandonnés aux courants marins et ramenés miraculeusement sur le rivage. La première section de l'ouvrage comporte également deux études monographiques. L'une est consacrée à sainte Brigitte de Suède (Adriana Valerio, p. 67-68); le livre VII de ses "Révélations " contient le récit de son pèlerinage dans les sanctuaires du sud italien et à Jérusalem, mais, après sa mort en 1373, son culte à Naples ne présente pas la dimension prophético-politique qui le caractérise ailleurs. La mémoire de saint François de Paule, qui a rempli le rôle du " saint vivant " à la cour du roi Louis XI puis auprès des souverains Valois, est étudiée par Giulio Sodano à partir de la tradition hagiographique italienne de l'ordre des Minimes fondé par l'ermite calabrais (p.79-89).

Le deuxième groupe d'études débute par la contribution de Giuliana Vitale sur les " saints du roi ", avec l'articulation entre pouvoir politique et pratiques dévotionnelles dans la Naples angevine puis aragonaise (p.93-128); si les Angevins s'affirment principalement comme les promoteurs du culte de Marie Madeleine, le règne d'Alphonse V le Magnanime semble très riche en initiatives : diffusion du culte de saint Georges et saint Michel comme modèles d'une religion chevaleresque, culte de saint Vincent Ferrier qui permet de légitimer la nouvelle dynastie aragonaise, appui donné à la confrérie Sainte-Marthe (fondée en 1400 par Marguerite de Duras) pour affirmer la continuité avec la dynastie antérieure. Roberto Paccioco étudie le rôle des ordres mendiants dans le culte des saints (p.129-163), en soulignant une évolution chronologique : après une première génération de saints allogènes morts et inhumés dans le royaume de Naples (Augustin d'Assise, Jacques d'Assise), les représentants significatifs de la génération suivante sont issus du Mezzogiorno ou ils y ont longuement vécu (Pierre de Sant'Andrea ou Gandolfo de Binasco au XIIIe siècle, Philippe Alquier, Gérard de Valence au XIVe), comme plus tard Matthieu d'Agrigente, grande figure de l'Observance francicaine en Sicile, nommé évêque de la cité dont il porte le nom suite à une intervention d'Alphonse V. Amalia Galdi et Giuseppe Gargano abordent les différentes manifestations du culte du saint patron de la cité avec, respectivement, le cas de saint Matthieu à Salerne depuis la translation de ses reliques en 954 (p. 181-192), et celui de saint André dont Amalfi acquit seulement les restes saints en 1208 alors que la cathédrale de la ville lui était dédiée-en association avec la Vierge-depuis le IXe siècle (p.193-201).

Dans la dernière section de l'ouvrage Maria Rita Bernardi (p.205-230) et Giovanni Brancaccio (p.231-248) étudient les centres de pèlerinage des Abruzzes dans les derniers siècles du Moyen Age puis aux XVIe-XVIIe siècles. La seconde période voit le développement de la piété tridentine avec le passage d'une sainteté ascétique à une sainteté dorénavant attribuée à des personnages édifiants et thaumaturges, honorés dans une multitude de petits sanctuaires; Pour finir, Matteo Villani propose quelques réflexions sur les apports de l'onomastique et de la toponymie à l'histoire des dévotions (p.249-266); le relevé des 2O2 toponymes en San/Santo/Santa attestés avant la fin du XVe siècle montre l'accès des dénominations de saints à un niveau institutionnel important que l'auteur présente comme la source d'une banalisation de leur culte.

Une bibliographie récapitulative, présentée dans l'ordre des contributions, vient clore le volume. L'ouvrage montre - s'il en était besoin - la grande vigueur des études hagiographiques dans la péninsule italienne et l'importance des dossiers qui restent à ouvrir ou à réinterpréter. Mais , pour représenter et mesurer la dimension spatiale de la mobilité des saints et de leurs cultes, il conviendrait d'appuyer les démonstrations sur des cartes dont l'ouvrage est malheureusement dépourvu.

Jean-Michel Matz Université d'Angers

Présentation

Notre association a décidé de soutenir la publication d'une histoire de la Hongrie médiévale. Nous présentons ici le premier volume.

Gyula Kristo, *Histoire de la Hongrie médiévale, I, Le temps des Arpads.*, Presses Universitaires de Rennes, décembre 2 000, 220 pages.

Ce livre remplit un vide : en dehors de quelques rares histoires générales de la Hongrie , il n'existe aucun travail permettant aux lecteurs français de découvrir l'ensemble du Moyen Age hongrois. Cette lacune est surprenante . Le royaume de Hongrie , qui comprend la plus grande partie du bassin moyen du Danube , a occupé une place essentielle dans l'Occident médiéval en tant que position avancée de la chrétienté latine , face à Byzance et face à la Russie et aux peuples de la Steppe. Par la proximité des Balkans, la Hongrie a été également en relation étroite avec le littoral adiatique et l'Italie. Enfin , si les relations avec le monde germanique furent toujours importantes, les souverains hongrois, voulant préserver leur indépendance eurent le souci d'établir des relations solides avec le monde latin, notamment avec la France, d'où la présence de nombreux moines français, des alliances matrimoniales. C'est un pape d'origine française , Sylvestre II , qui, d'apprès la tradition a envoyé la couronne à Saint Etienne , le premier roi hongrois.

L'ouvrage qui a été soigneusement traduit par Mme Chantal Philippe a été écrit par un des meilleurs historiens hongrois actuels, Gyula Kristo, professeur à l'université de Szeged et membre de l'académie hongroise. Il représente bien la vitalité de l'historiographie hongroise qui a su associer exploitation intensive des sources écrites et important programme archéologique. On trouvera donc dans le livre une histoire évènementielle rigoureuse et, en même temps, un tableau économique , social, culturel de la Hongrie médiévale aux différentes époques considérées.

Les quatre siècles qui sont traités ici (de la Conquête à l'extinction de la dynastie nationale des Arpads) correspondent à la dynastie des Arpads, la seule dynastie authentiquement magyare. Par delà une histoire événementielle complexe on distingue trois périodes. La première dure à peine un siècle, c'est l'histoire d'un peuple nomade, chassé de la Steppe par les Petchénègues, qui utilise à partir de la fin du Xe siècle le bassin des Carpates pour de fructueuses opérations de razzias en Germanie et en Italie. Après la défaite du Lechfeld en Germanie (955), les Magyars se sédentarisent et abandonnent le paganisme. Ce changement est en fait imposé par les deux princes qui se succèdent à la tête du peuple hongrois : Géza et son fils Etienne. Chefs de la tribu des Arpad installée au bord du Danube, ils parviennent, non sans violences, à rassembler autour d'eux les différentes tribus hongroises et à imposer la christianisation sous l'égide de Rome. C'est un choix décisif qui se fait dans un environnement exceptionnellement favorable : un Empire byzantin qui cherche avant tout à écraser la puissance bulgare et a , par conséquent, besoin de la neutralité hongroise, un Empire romain-germanique affaibli par la disparition prématurée d'Otton II et les ambitions universalistes d'Otton III, une papauté dirigée par un pape d'origine française attaché à favoriser un état chrétien aux limites de l'Occident . La réussite du roi Etienne est surprenante . En créant des comitats sur un modèle carolingien, en élaborant une législation, il parvient à établir un état durable alors que l'assise démographique est faible : les Magyars ne sont pas plus d'une centaine de milliers. Pour maintenir leur domination les Hongrois ont dû s'appuyer sur d'autres groupes nomades, en particulier d'origine turke (Petchénègues, Sicules, Coumans), ils ont dû également assimiler complètement les populations locales. Bien sûr, la transformation d'un peuple nomade en un peuple d'agriculteurs ne se fait pas en une génération. Le paganisme reste très vivace, on le voit se ressaisir sous le règne d'André de 1047 à 1061. Plus gravement l'unité du nouveau royaume n'est pas assurée. Le principe de primogéniture se heurte aux traditions nomades, d'où la constitution de duchés qui enlèvent au roi le gouvernement d'une partie du royaume. Les crises qui en résultent expliquent que les Hongrois n'aient joué aucun rôle dans les premières croisades. Pourtant la royauté, qui dispose d'un très vaste domaine et d'un monopole fiscal, parvient à faire progresser

nombre de fondations nouvelles et permet le maintien relatif d'ordres déjà moribonds en Occident; le réseau paroissial et des couvents mendiants se densifie dans l'ensemble du royaume; les échanges des clercs hongrois avec les grands foyers culturels étrangers (universités allemandes, italiennes, françaises, polonaises et tchèques) sont toujours plus nourris.

Le corpus documentaire utilisé présente une grande hétérogénéité - documents à la fois civils et ecclésiastiques, émanant de pouvoirs locaux et centraux -, afin de remédier tant bien que mal à l'extrême indigence des sources du Moyen Age hongrois. Les événements dramatiques dont la Hongrie fut le théâtre au cours de son histoire à partir du XVIe siècle entraînèrent, comme on sait, la destruction de très nombreux dépôts d'archives, en particulier lors de l'occupation ottomane et surtout de la reconquête du pays par les Habsbourgs à la fin du XVIIe siècle, avant les bombardements de la Seconde Guerre Mondiale et la "libération "soviétique de la Hongrie. Par suite, une grande partie des documents utilisés par l'auteur se compose d'écrits produits en dehors des frontières hongroises (notamment à la cour pontificale) ou dans des régions relativement épargnées par les guerres turques (Slovaquie d'une part, et Transylvanie dans une moindre mesure). Les sources pontificales (rôles de décime, suppliques, confirmations de fondations ecclésiastiques, sentences d'arbitrage) constituent, avec les chartes royales (actes de fondation ou de donations, sentences d'arbitrage) l'essentiel du volume des sources exploitées ici. Tandis que les sources épiscopales, et plus encore paroissiales ou monastiques sont très peu représentées, soit qu'elles aient presque partout disparu (actes de visites canoniques, sermons, et une grande partie des statuts synodaux), soit qu'elles n'aient jamais été produites en Hongrie à l'époque considérée (pouillés, registres paroissiaux, règlement intérieur et cartulaire de certaines communautés régulières ou séculières). Les sources municipales (registres de comptabilité urbaine, compromis conclu avec le clergé local sur diverses questions locales) permettent fort heureusement de compléter la vision très lointaine que fournissent les documents royaux et pontificaux, du moins pour quelques villes épargnées par les destructions et incendies. Les recueils de sermons rédigés à l'extrême fin de la période donnent enfin une idée du contexte spirituel.

Les lacunes de l'historiographie portant sur le sujet s'expliquent en grande partie par cette indigence de sources. Elles résultent aussi du discrédit dont a souffert l'histoire religieuse du pays pendant les quatre décennies de régime communiste en Hongrie. Les travaux exploitables dans l'optique choisie se limitent à une poignée de monographies urbaines, ainsi qu'à quelques présentations synthétiques concernant l'évolution ecclésiastique et religieuse du royaume magyar (notamment sur la société cléricale, la vie religieuse sous les Jagellon et certains ordres religieux). Mais (sauf exception) ces ouvrages n'établissent guère de comparaison avec les royaumes voisins ou avec ceux de la Chrétienté occidentale. Surtout, aucune recherche (menée en Hongrie ou ailleurs) n'a tenté de mettre en relation les faits religieux avec les faits urbains pour le royaume magyar. Ce n'est que tout récemment, depuis le début des années 1980, que des premiers éléments de réponse ont été avancés (principalement par Erik Fügedi puis András Kubinyi).

Le texte de cette thèse se compose de cinq parties, précédées d'une longue introduction mettant en place (à l'intention d'un public français) les éléments du contexte urbain et religieux de la Hongrie aux XIVe et XVe siècles. La première partie procède à une description quantitative et topographique des différents établissements ecclésiastiques présents dans les villes hongroises à l'époque considérée (évêchés, paroisses, chapelles, monastères, couvents...), afin de donner les principales caractéristiques du réseau qu'ils formaient à l'intérieur de chaque ville. La deuxième partie fournit les éléments indispensables à la compréhension du fonctionnement de ces établissements, en soulignant notamment les liens de dépendance qui les soumettaient à l'ordinaire ecclésiastique, comme à l'arbitraire royal, ou aux autorités municipales. La troisième partie s'intéresse à la puissance temporelle de l'Eglise dans les villes, c'est-à-dire à sa richesse et à son influence sur la société urbaine. La quatrième partie présente le clergé des villes, du point de vue de son recrutement social comme de ses aptitudes intellectuelles et de ses qualités morales. La cinquième et dernière partie aborde les différents aspects de la vie religieuse des fidèles (relations avec les clercs, confréries, croyances et pratiques religieuses).

Le réseau des établissements ecclésiastiques urbains est présenté de façon analytique, par type d'établissement. Le chapitre premier met en évidence le fait que, dans les villes hongroises, l'institution épiscopale est moins présente (voire pesante) que dans nombre de villes occidentales. En effet, en raison du faible nombre total de diocèses, et du manque de concordan-

ce entre réseau urbain et sièges épiscopaux, les villes hongroises sont finalement peu nombreuses à abriter le siège d'un évêché. Le cas échéant, la présence de l'évêque se marquait par l'ampleur des bâtiments qui lui étaient réservés, et par les auxiliaires qui l'entouraient, le tout étant concentré dans l'espace exigü du *castrum*. En revanche, dans les autres villes, l'évêque ne disposait généralement pas d'implantations fixes (sauf à Buda, cas particulier en raison de la proximité de la cour royale).

Le chapitre 2 commence par souligner le fait que le maillage du réseau paroissial était assez lâche dans les villes hongroises : que ce soit en comptant le nombre de paroisses par ville, le nombre de fidèles par paroisse, ou la taille des circonscriptions paroissiales, force est de constater que les données hongroises sont bien moins favorables que celles de la plupart des exemples connus, en Europe occidentale ou même dans la Bohême voisine. En dépit de la croissance démographique, les fondations demeurent l'exception après les années 1320. Seules les villes épiscopales comptaient un nombre relativement élevé de paroisses (souvent plus de 3), mais partout ailleurs, il n'y avait généralement qu'une ou deux églises pour tous les citadins ; le chiffre le plus élevé par ville était de 9 paroisses (à Esztergom à la fin du XVe siècle). Soit une moyenne d'environ 3000 paroissiens par église à la fin du XVe siècle. Le nombre des clercs desservant ces paroisses, bien que largement supérieur à celui des paroisses rurales, ne suffisait pas à compenser cette faible densité du réseau paroissial; en effet, la moitié au moins des clercs séculiers rattachés aux églises paroissiales ne participaient pas à la cure d'âmes, se bornant à célébrer les messes prescrites par les fondateurs de services perpétuels. Divers facteurs d'explication ont été avancés pour expliquer cette situation de sous-équipement paroissial, parmi lesquels le plus convaincant est peut-être la présence de nombreux couvents mendiants. Cependant, les églises paroissiales bénéficiaient d'une position dans l'espace urbain particulièrement favorable à leur rayonnement : elles se trouvaient presque toujours à l'intérieur des remparts, à proximité d'une grande place, ou d'un point d'accès important, donc près des lieux les plus fréquentés par les habitants, de même que l'hôtel de ville qui lui faisait souvent face. Enfin, l'édifice principal qu'était le sanctuaire paroissial se doublait (comme partout ailleurs) d'un presbytère et d'une école, ainsi que d'un cimetière jouxtant l'église, et éventuellement d'une ou deux chapelles plus éloignées.

Les chanoines séculiers étaient bien plus nombreux dans les villes épiscopales que dans les autres villes, comme le montre le chapitre 3. Tout d'abord parce que, sans atteindre les chiffres des plus grands chapitres occidentaux, les chapitres cathédraux hongrois regroupaient souvent trente à quarante chanoines ; ceux-ci étaient doublés de remplaçants permanents de plus en plus nombreux. Depuis l'abandon de la vie commune au XIIIe siècle, ils occupaient des maisons réparties dans l'ensemble de l'espace urbain. Les collégiales formaient des communautés bien plus modestes (dépassant rarement une dizaine de membres), fondées par des évêques ou des dignitaires du chapitre cathédral (selon un mouvement de fondation qui se poursuit jusqu'à la fin de la période) ; d'où leur localisation presque exclusive dans les sièges d'évêchés.

Le chapitre 4 souligne l'omniprésence des frères mendiants. Le nombre de couvents par ville, parfois plus élevé que celui des églises paroissiales elles-mêmes, et plus encore le nombre de citadins par couvent (à la fin du XVe siècle) en témoignent. Il s'agissait, certes, de couvents de taille modeste, mais placés dans les marges du territoire paroissial, donc loin des églises susceptibles de leur faire concurrence, et tout près des lieux de marché et des points d'accès à la ville. Ils disposaient d'un cimetière, d'une école et parfois d'un bureau d'écriture. Les couvents franciscains étaient les plus nombreux, et continuèrent à se multiplier au cours des XIVe et XVe siècles, tandis que les dominicains ne se rencontraient que dans les villes les plus importantes, sans progression véritable pendant la période étudiée. Plus tardivement arrivés, les carmes et les augustins n'avaient qu'une poignée de couvents dans tout le royaume. Les couvents féminins dépendant des deux premiers ordres mendiants étaient également peu nombreux, selon une tendance générale en Hongrie, et se trouvaient proximité immédiate du couvent masculin qui en avait la charge spirituelle.

Conformément à leur vocation, les moines appartenant aux ordres traditionnels (monastiques ou érémitiques) n'avaient guère d'implantation en ville, hormis une chapelle ou une maison de passage ici ou là. Le chapitre 5 montre cependant que les ermites de Saint-Paul (dont l'ordre était né en Hongrie) se trouvaient assez souvent dans la proche périphérie des plus grandes villes du royaume (à commencer par Buda, avec le couvent de BudaszentlŒrinc, centre interna-

tional de l'ordre), et qu'ils attiraient fortement les citadins. Des couvents de moniales (bénédictines, cistercienne et norbertines) existaient dans les villes, surtout épiscopales, sans lien apparent avec la position géographique des monastères masculins qui en avaient la tutelle.

Le chapitre 6 dresse le bilan de l'équipement hospitalier des villes hongroises, établissements réguliers et séculiers confondus. On y apprend que, sauf dans les villes épiscopales, le réseau caritatif était étonnamment lâche : la plupart des villes se contentaient apparemment d'un ou deux hôpitaux en tout et pour tout, ce qui donnerait une moyenne de près de 4000 citadins par institution à la fin du XVe siècle. En outre, il s'agissait d'unités ayant une faible capacité d'accueil (une douzaine à une vingtaine de lits), souvent construits aux marges externes de la ville, voire (pour les léproseries) à plusieurs kilomètres des remparts urbains. La part des hôpitaux dépendant d'ordres caritatifs (antonins, ordre du Saint-Esprit) ou militaro-hospitaliers (hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, chanoines croisés de Saint-Etienne, chevaliers de Saint-Lazare) se réduisit fortement pendant la période étudiée, tandis que les fondations séculières (souvent épiscopales) progressaient.

Les associations de laïcs à caractère religieux sont présentées dans le chapitre 7 du point de vue quantitatif et chronologique. Très inférieures en nombre aux confréries des villes occidentales, les confréries connurent une forte progression à partir du début du XVe siècle, que les sources ne permettent que partiellement d'entrevoir avant les années 1490 (où commença véritablement leur essor spectaculaire). Peut-être les confréries de dévotion étaient-elles alors au nombre d'une dizaine dans chacune des villes hongroises (avec une trentaine à une soixantaine de membres par confrérie), sauf dans les villes épiscopales ; quant aux associations à recrutement professionnel (mais comprenant des clauses religieuses), elles se développèrent surtout dans la seconde moitié du XVe siècle, y compris dans les sièges d'évêché. Toutes se rattachaient le plus souvent aux églises paroissiales, le cas de confréries ayant leur oratoire dans une église mendiante demeurant exceptionnel. Béguinages et fraternités de tertiaires existaient dans les villes hongroises, mais ils n'ont guère laissé de traces dans la documentation.

Le chapitre 8 donne un aperçu du réseau des chapelles non paroissiales, principalement des chapelles privées des prélats et des seigneurs ayant une demeure dans la capitale. Il mentionne aussi l'existence de confréries sacerdotales, particulièrement actives dans le milieu des clercs desservant les cathédrales.

Au terme de cette partie, l'auteur souligne le contraste entre villes épiscopales (où les clercs sont proportionnellement plus nombreux, et surtout les clercs séculiers) et les autres villes (marquées par la présence de frères mendiants plus nombreux que les clercs paroissiaux ou hospitaliers), la proportion totale de clercs ne dépassant guère 3% de la population urbaine.

Les évêques hongrois s'acquittaient de leurs devoirs canoniques à l'égard du pape, et n'hésitaient pas, si nécessaire à s'opposer à la politique royale (bien qu'étant souvent choisis par le roi à partir de la fin du XIVe siècle ; ils consultaient parfois le chapitre cathédral (notamment au sujet des biens de l'évêché), mais jamais les habitants de la cité. Leur véritable bras droit en matière de gouvernement du diocèse était le vicaire général. Le chapitre 9 décrit ensuite de manière très précise la situation des paroisses urbaines, du point de vue de leur autonomie, au temporel comme au spirituel. L'auteur souligne à ce sujet le contraste entre les paroisses situées dans les villes épiscopales et celles qui se trouvaient dans les autres villes du royaume magyar. Les premières vivaient sous le contrôle étroit de l'archidiacre et de l'évêque, ainsi que du chapitre cathédral, à qui la collation de la cure et le revenu des dîmes avaient souvent été attribués par l'évêque depuis le XIIIe siècle. Dans les autres villes, les paroisses bénéficiaient souvent d'un statut d'exemption par rapport à l'autorité archidiaconale (voire épiscopale), qui conférait à leur curé des pouvoirs étendus dépassant le cadre proprement religieux, notamment en matière de justice matrimoniale. Selon un processus attesté dans l'ensemble de la Chrétienté, les églises secondaires (ou églises-filles) obtinrent progressivement de leur ecclesia matrix des prérogatives de plus en plus étendues, et parfois la reconnaissance de leur statut de paroisse indépendante. Surtout, les paroisses urbaines se trouvaient sous le contrôle étroit des habitants de la ville, ou du moins de la frange supérieure de la société urbaine, de manière de plus en plus affirmée au cours de la période : ce sont eux qui choisissaient librement le curé (en vertu des chartes de franchises reçues du roi), ce sont eux qui organisaient la levée des dîmes (par le privilège de libera decima, souvent associé au précédent, ou bien par convention avec l'ordinaire ecclésiastique aboutissant à l'affermage perpétuel des dîmes à la communauté paroissiale), ce sont eux enfin qui géraient le

temporel paroissial, souvent par l'intermédiaire d'un intendant laïc (le *vitricus* ou *kirchenvater*). Un contrôle étroit s'exerçait également sur les écoles paroissiales, dont les frais étaient couverts par la municipalité : le maître était recruté par la ville (après concertation avec le curé) et rétribué (en grande partie au moins) par elle ; les programmes d'enseignement répondirent de plus en plus aux voeux des magistrats urbains, dont les fils fréquentaient ces écoles, même lorsqu'ils ne se destinaient pas à embrasser la carrière ecclésiastique.

Le chapitre 10 examine la situation des autres établissements séculiers urbains du point de vue de leur autonomie. Les chapitres cathédraux, selon une tendance générale dans le pays, avaient pris leurs distances vis-à-vis de l'évêque, pour l'organisation de la vie des chanoines comme pour la gestion des biens capitulaires ; les réserves pontificales puis les collations royales en faisaient de simples réserves de bénéfices permettant de rétribuer confortablement les fonctionnaires pontificaux puis royaux. Les collégiales présentes dans les villes épiscopales remplissaient la même fonction pour l'évêque (ou les dignitaires du chapitre cathédral), qui y plaçait ses proches collaborateurs ou parents. Les hôpitaux séculiers, souvent patronés par les chanoines cathédraux dans les villes épiscopales, connurent dans les autres villes la même évolution que les paroisses, passant progressivement sous le contrôle temporel puis spirituel des citadins ; leurs activités religieuses se limitaient au cadre de l'établissement, pour ne pas empiéter sur les droits des paroisses. Les chapelles et autels érigés dans les cathédrales dépendaient principalement des chanoines, tandis que ceux des églises paroissiales fonctionnaient sans lien étroit avec le curé, conformément aux dispositions prévues par leurs fondateurs.

La même problématique est posée dans le chapitre 11 au sujet des établissements réguliers. Les couvents mendiants urbains, même lorsqu'ils n'occupaient pas une position très élevée dans la hiérarchie de leur ordre, exerçaient un rayonnement étendu à l'intérieur de celui-ci, dont témoignent à la fois l'évolution des " carrières " et la présence dans ces couvents de riches bibliothèques, d'écoles de niveau supérieur (et temporairement, d'universités). Leurs activités pastorales se trouvaient limitées cependant par les droits des paroisses, ce qui suscita de nombreux conflits aboutissant à des accords de compromis de plus en plus favorables aux mendiants au fil des ans, et parfois éloignés de la législation pontificale. Les couvents mendiants n'échappèrent pas totalement aux velléités de contrôle venus des citadins, mais dans une mesure moindre par rapport aux paroisses : les interventions des autorités urbaines (au temporel comme au spirituel) correspondaient à des circonstances exceptionnelles (négligence ou malhonnêteté évidente des dirigeants conventuels), et s'effectuaient généralement à la demande des supérieurs de l'ordre. Les moniales étaient soumises aux décisions des moines ou des frères qui en avaient la charge spirituelle, non sans abus, et avec une dépendance plus marquée dans les ordres mendiants que dans les ordres traditionnels. Les hôpitaux réguliers passèrent eux aussi sous la tutelle des autorités municipales, souvent après une phase intermédiaire de transfert au clergé séculier.

Le chapitre 12 s'intéresse au fonctionnement interne des établissements ecclésiastiques, en soulignant leurs traits originaux, à la fois par rapport aux établissements ruraux, et aux établissements de même nature existant dans d'autres villes de la Chrétienté latine à la même période. Il s'agit en définitive de particularités plus formelles que substantielles, par exemple dans le détail de la hiérarchie capitulaire (pour les chapitre cathédraux et les collégiales) ou les règlements intérieurs de ces chapitres, comme dans ceux des fraternités cléricales.

Les associations de laïcs occupaient une position souvent délicate, entre curé de la paroisse d'une part, et autorités urbaines de l'autre : le premier assistait apparemment aux réunions confraternelles, exerçant peut-être une certaine autorité morale sur les (autres) confrères, et les secondes accordaient des subventions aux confréries, en fondant parfois des associations à caractère religieux incluant tous les responsables urbains (civils et ecclésiastiques). Le chapitre 13 examine ensuite l'organisation interne des confréries mentionnées dans les villes de référence, d'après les règlements conservés ou les registres de comptes et de membres. Ces confréries apparaissent comme des associations hiérarchisées, dirigées par un petit comité élu ou coopté. Les femmes y étaient nombreuses (sauf dans les confréries de métiers), mais rarement majoritaires, et elles ne s'inscrivaient pas forcément avec leur mari ou leur père. La plupart des confréries regroupaient des citadins d'origine allemande, mais quelques noms hongrois sont aussi mentionnés. Les rendez-vous communs se limitaient souvent à quatre réunions par an, assorties du versement de cotisations de faible montant (souvent en poids de cire), et d'un repas en commun.

La troisième partie s'ouvre sur une estimation de la richesse des établissements ecclésias-

tiques urbains. Le constat général est celui d'une prospérité toujours grandissante pendant les derniers siècles du Moyen Age, en relation avec le contexte d'augmentation de la rente foncière dans tout le royaume - l'essentiel du temporel des églises urbaines se composait de terres de labour ou de vignoble - et de développement de la production et des échanges - l'autre partie de ce temporel étant souvent constituée de péages et tonlieux, ainsi que de dîmes. Bien évidemment, comme le montre le chapitre 14, l'étendue et la valeur globale des biens variaient considérablement, selon qu'il s'agissait du temporel de l'évêque ou du chapitre cathédral (comparables aux domaines des grands seigneurs laïcs), ou bien au contraire de celui de plus petites églises paroissiales. Celles-ci parvenaient cependant à équilibrer leurs frais, grâce aux legs pieux, aux prélèvements sur les successions, ainsi qu'à une fraction des revenus affectés à la célébrations des services perpétuels, toujours plus nombreux à la fin du Moyen Age; certaines églises urbaines pratiquaient le prêt à intérêt. Les couvents mendiants ne semblent pas avoir toujours dédaigné les revenus fonciers, encore que les indices manquent pour l'affirmer avec certitude.

L'emprise matérielle des clercs sur les villes variait sensiblement selon qu'il s'agissait d'une ville abritant le siège d'un évêché ou d'une autre ville. Le chapitre 15 dresse la liste de toutes les occasions qu'avaient les clercs (en particulier l'évêque et son chapitre) d'opérer des prélèvements sur les revenus des habitants (redevances, taxes sur les transactions, amendes). Dans les autres villes, seule une petite fraction du sol appartenaient aux établissements ecclésiastiques (urbains ou situés en dehors de la ville). De manière générale, les citadins ne semblent pas avoir cherché à remettre en cause la richesse de l'Eglise dans leur ville : peu de conflits opposèrent ceux-ci aux habitants. Certains revêtirent une connotation de révolte sociale, mais dans un contexte dépassant le cadre de la ville (révoltes de Transylvanie dans les années 1430, puis émeutes urbaines à l'extrême fin du XVe siècle).

Les confréries parvenaient elles aussi à équilibrer leur budget, ainsi que semblent l'indiquer les fragments de comptes conservés pour la seconde moitié du XVe siècle. Cotisations, amendes, prélèvements sur les testaments, quêtes dans la ville, revenus locatifs et prêt à intérêt constituaient l'essentiel des revenus confraternels, auxquels s'ajoutaient les dons effectués par des particuliers ou par la municipalité. Le chapitre 16 montre également que l'action sociale des confréries de laïcs avait un rayonnement très restreint. D'abord par le recrutement social assez homogène des membres, les dirigeants confraternels appartenant à l'élite sociale de la ville, tandis que les simples membres venaient de tous les milieux, sauf de la noblesse d'une part, et du groupe des indigents d'autre part. Mais aussi parce que l'essentiel du réconfort matériel allait aux membres dans le besoin, beaucoup plus qu'aux pauvres de la ville.

La quatrième partie examine successivement les différents groupes humains composant le clergé urbain. Le chapitre 17 distingue, au sein du clergé séculier, trois catégories : le haut clergé, le clergé intermédiaire, et enfin le bas clergé. Le premier ensemble ne réserve guère de surprises, compte-tenu du mode de désignation des prélats et des dignitaires des grands chapitres hongrois à la fin du Moyen Age (choisis par le pape, puis par le roi de Hongrie) : recrutement social presque exclusivement nobiliaire, faible enracinement local, train de vie de grand seigneur, haut niveau de formation intellectuel et absentéisme fréquent, liés aux charges prestigieuses occupées pour le compte du pape ou du roi. Quelques évêques se sont cependant illustrés par leur zèle pastoral, en particulier au début du XIVe siècle. Le groupe des clercs de niveau intermédiaire, c'est-à-dire les curés de paroisse, les recteurs hospitaliers, les chanoines des collégiales, appartenaient soit à la petite noblesse, soit à la bourgeoisie urbaine (notamment pour les charges pourvues par les citadins). Ils bénéficiaient d'un meilleur enracinement local (natifs de la ville ou d'une ville voisine, et y ayant souvent exercé une charge moins élevées dans les années précédentes). Contrairement à une certaine vision négative du clergé paroissial à la fin du Moyen Age, ces clercs étaient convenablement instruits ; leurs revenus leur permettaient de recruter un remplaçant permanent, mais ils ne le faisaient pas systématiquement. On a finalement peu d'exemples de clercs au comportement scandaleux dans cette catégorie. Le bas-clergé urbain pratiquait très souvent le cumul des bénéfices. Remplaçants permanents des chanoines et recteurs d'autels étaient assurés d'un confort matériel appréciable, de même que les prédicateurs, tandis que les chapelains paroissiaux et hospitaliers, d'humble extraction semble-t-il, devaient se contenter du strict minimum, sans pour autant vivre dans la misère.

Une sociologie du clergé régulier urbain est esquissée dans le chapitre 18, à partir des maigres indices fournis par une documentation à peu près inexistante. Les frères mendiants étaient

vraisemblablement issus en grande partie de la petite et moyenne noblesse ; la réforme observante les incita à partir du XVe siècle à revenir à un modèle de vie conforme à leurs engagements. Les moniales appartenaient souvent au milieu aristocratique, alors que béguinages et tiers-ordres féminins recrutaient plutôt dans la bourgeoisie urbaine.

L'action pastorale déployée par les clercs urbains employait, d'après le chapitre 19 les mêmes méthodes que dans l'ensemble de la Chrétienté latine : visites pastorales pour les évêques (encore qu'elles semblent être restées exceptionnelles en Hongrie), prédication fréquente (à la cathédrale et dans toutes les paroisses, avec un prédicateur séculier spécialement rétribué à cet effet), incitation à la pratique des sacrements et à la fréquentation des cérémonies, souvent solennelles. Les frères mendiants mettaient l'accent sur la prédication (à des heures différentes de celle qui avait lieu dans l'église paroissiale voisine) et sur la participation des fidèles aux célébrations. Les établissements hospitaliers prenaient seulement en charge l'encadrement spirituel de leurs hôtes, jusqu'à leur enterrement dans le cimetière de l'hôpital.

Le chapitre 20 tente d'apprécier la qualité des relations entre les citadins et les clercs. Ceux-ci étaient partout respectés, et l'Eglise conservait aux yeux de tous une place primordiale dans l'obtention du salut. La paroisse attirait l'essentiel des dons et des sépultures des citadins, avant les hôpitaux et les couvents mendiants (ces derniers ayant plutôt la faveur des nobles des environs). Les codes urbains favorisaient la pratique religieuse. Les peines judiciaires pouvaient être d'ordre spirituel (départ en pèlerinage). En sens inverse, les clercs des villes n'exprimaient aucun mépris à l'égard des activités urbaines (d'après les sermons de la fin de la période).

Le chapitre 21 fournit quelques éléments sur la religiosité des citadins. Celle-ci demeurait fidèle aux grandes tendances de la religion flamboyante, telle qu'elle a été décrite pour la Chrétienté occidentale - faisant une large place à la dévotion mariale, au culte du Saint-Sacrement et au souvenir de la Passion - ; à ceci près qu'elle adoptait un ton plus optimiste. Elle se caractérisait par des comportements religieux plus proches ceux des habitants de l'Europe du Nord que de l'Europe méditerranéenne (par le caractère modéré de manifestations comme les fondations de messes, les processions, ou la valeur attribuée aux indulgences). Il s'agit indiscutablement d'une religion des oeuvres, privilégiant les manifestations extérieures de la foi (pèlerinages, fondations, dons aux pauvres) par rapport aux oraisons privées, même au sein des confréries de laïcs.

En conclusion, l'auteur souligne la spécificité religieuse des villes hongroises du point de vue de l'encadrement ecclésiastique (marqué par l'effacement de l'évêque et l'omniprésence des mendiants) et de la vie religieuse (moins foisonnante que ce que l'on pourrait imaginer, du moins jusqu'aux années 1490 où un tournant s'amorce de ce point de vue). Ce sont les infléchissements apportés après les années 1490 qui préparèrent le terrain à la Réforme ; la diffusion de celle-ci fut grandement facilitée par l'autonomie religieuse de citadins que leurs origines et leurs activités mettaient par ailleurs en contact permanent avec les villes allemandes. Le modèle religieux des villes dépassait cependant le cadre étroit des localités urbaines, les villages adoptant souvent avec plusieurs décennies de retard les dévotions en vogue dans les villes voisines.

- -ms. Cherry 4, Bodleian, Oxford : on date ce manuscrit de la fin du XVème siècle.
- -ms. 10308, Bibliothèque Royale Albert Ier, Bruxelles : ce manuscrit fut copié, grossé et historié à la cour de Bourgogne, à la demande d'Isabelle de Portugal qui voulait en faire présent à son époux Philippe le Bon. Les miniatures sont attribuées à Jean Tavernier ou un de ses collaborateurs. Cet ouvrage a été copié entre 1455 et 1467 (année de la mort de Philippe le Bon), et d'après F. Lyna probablement en 1458.
- -ms. français 19039, Bibliothèque Nationale, Paris : il s'agit d'un copie tardive du XVIème siècle (1514 si l'on en croit un colophon).
- -ms. 165, Fitzwilliam Museeum, Cambridge: on date ce manuscrit du dernier quart du XVème siècle. L'enluminure de présentation (l'auteur, assis sur son trône, fait hommage de son ouvrage à un prélat) est attribuée à l'enlumineur Simon Marmion⁸ et les autres miniatures à Loyset Liédet⁹.
- -Cod. Bodmer 144, Bibliotheca Bodmeriana, Cologny: ce volume est très probablement le manuscrit qui a appartenu à la Bibliothèque impériale de Vienne et qui a été perdu durant la période napoléonienne¹⁰. B. Gagnebin fait de ce manuscrit une copie enluminée par Barthélémy de Clerck¹¹ contemporaine de l'exemplaire même de René. Cette affirmation est contestée et on y voit aujourd'hui une copie tardive postérieure à 1470 voire à 1480 dont l'exécution des enluminures est attribuée à Jean Colombe¹².
- -ms. français 960, Bibliothèque Nationale, Paris : manuscrit écrit en très mauvaises cursives, daté de la fin du XVème siècle.
- -ms. français 12443 : il s'agit d'une transcription du manuscrit précédent effectuée au XVIIIème siècle.
- -fonds ancien et précieux de la médiathèque de Pontiffroy, Metz : il s'agit de cinq enluminures acquises par la bibliothèque municipale de Metz en 1892, détachées d'un manuscrit acheté par le comte Villeneuve-Bargemont peu avant 1825¹³ et dont on a perdu la trace. Contrairement à ce qu'affirme O. Pächt dans l'étude érudite qu'il a consacrée à René¹⁴, ces miniatures n'ont pas été détruites durant la seconde guerre mondiale, et se trouvent aujourd'hui encore dans le fonds ancien et précieux de la bibliothèque messine¹⁵.
- 6 Jean Tavernier ou Le Tavernier est un des enlumineurs flamands importants du XVème siècle. Il a travaillé pour Philippe le Bon à Tournai puis à Bruges entre 1434 et 1460.
- 7 F. Lyna, op. cit., pp.XLVI-XLVIII.
- 8 Simon Marmion, peintre et miniaturiste français, travailla à Amiens et à Valenciennes entre 1458 et 1489.
- 9 Loyset Liédet, élève de Simon Marmion, de Bruges., est un enlumineur flamand du XVII ème siècle. Il a travaillé entre autres pour Charles le Téméraire et Louis de Bruges.
- 10 Lire à ce sujet : -F. Lyna, op. cit., pp.LXXXIV-LXXXV.
- -B. Gagnebin, "Un manuscrit du Mortifiement de Vaine Plaisance retrouvé à Genève", dans Scriptorium, T.26, 1972, pp. 51-53.
- -F. Unterkircher, "Die Handschrift Le Mortifiement de vaine Plaisance aus der ehemaligen Bibliotheca Hohendorfiana", dans Scriptorium, T.30, 1976, pp.238-241.
- -O. Pächt, O. Pächt, "René d'Anjou, Studien II", dans Jahrbuch der kunsthistorischen Sammlungen in Wien, 1977, T.73, pl 7.
- 11 --Barthélémy de Clerck ou Van Eyck (vers 1415- après 1472), originaire de Limbourg, fut le peintre préféré de René d'Anjou. Il enlumina Le livre du cuer d'amours espris et cette illustration du roman du roi de Sicile est aujourd'hui considérée comme un des chefs-d'oeuvre de l'enluminure française (Bibliothèque nationale de Vienne, codex 2597).
- 12 --Jean Colombe fut un des enlumineurs les plus remarquables de la fin du XV ème siècle (il mourut en 1529). Installé à Bourges, il a beaucoup travaillé pour Charlotte de Savoie puis pour Charles Ier. Il a terminé d'enluminer le célèbre manuscrit des Très riches heures du duc de Berry, ouvrage laissé inachevé par Pol de Limbourg et ses frères.
- 13 -F.-L. de Villeneuve-Bargemont, Histoire de René d'Anjou, roi de Naples, duc de Lorraine et comte de Provence, Paris, 1825, T.2, p.383, note 1.
- 14 O. Pächt, op. cit., pp. 17 et 73.

15 --Ces cinq miniatures ont d'ailleurs récemment été présentées à la Bibliothèque Nationale de France dans le cadre de l'exposition "Quand la peinture était dans les livres".

Une étude comparative d'un large extrait du texte dans les dix exemplaires du *Mortifiement* de Vaine Plaisance nous a permis de distinguer quatre groupes, quatre familles de manuscrits :

-groupe alpha: mss. de New York, de Berlin, de Chantilly et d' Oxford

-groupe béta : mss. de Bruxelles et 19039 de Paris

-groupe gamma : ms. de Cambridge

-groupe delta : mss. de Cologny, 960 et 12443 de Paris.

Cette édition repose sur ce classement fondé sur une comparaison des variantes relevées dans un extrait du texte correspondant à environ dix feuillets du manuscrit de Berlin, soit un quart du texte. Mais il va sans dire qu'une comparaison systématique des variantes de l'ensemble du texte et un repérage des fautes communes restent à faire. Seule une telle étude permettra de déterminer de façon fiable et définitive la répartition des manuscrits en familles et de dresser un stemma codicum satisfaisant. Toutefois plusieurs éléments liés à l'analyse de la décoration des manuscrits corroborent ce classement : le recensement et l'étude de la répartition des lettrines (initiales peintes et lettres d'attente) ainsi que l'analyse et la comparaison des miniatures tendent à le valider.

La somme de travail qu'exigerait une étude prenant en compte l'ensemble des manuscrits du *Mortifiement* dépasse largement les limites imposées par un mémoire de D.E.A.. C'est pourquoi cette édition ne prend en considération qu'un seul groupe de manuscrits.

F. Lyna ayant déjà édité le manuscrit de Bruxelles et Th. de Quatrebarbes le manuscrit français 19039, la perspective d'une édition du groupe béta a d'emblée été écartée. Le groupe gamma ne comptant qu'un seul manuscrit, qui plus est tardif, et partant, ôtant toute possibilité de travailler sur les variantes, il a également été repoussé. Le groupe delta qui présente le double inconvénient de compter un manuscrit illisible (ms français 960) et des témoins tardifs, a subi le même sort. Le groupe alpha s'est révélé extrêmement intéressant dans la mesure où deux de ses manuscrits sont contemporains de l'original (New York et Berlin). C'est donc lui qui finalement a été choisi.

Restait à déterminer quel serait le manuscrit base de cette édition. Une fois Chantilly et Oxford écartés en raison de leur caractère tardif, il fut difficile d'arrêter un choix, New York et Berlin étant tous deux de très bonne qualité tant en ce qui concerne leur lisibilité que l'état du texte qu'ils livrent. Toutefois, d'après le relevé de variantes textuelles effectué en vue de déterminer les groupes de manuscrits, Berlin semble plus souvent fautif que New York. En outre, le fait que l'exemplaire de New York ait été probablement copié à la demande de René lui-même pour son confesseur Jean Bernard à qui il dédie Le *Mortifiement* peut être considéré comme le garant d'une copie fidèle et soignée. L'exemplaire de New York a donc été choisi comme manuscrit base.

Chaque fois que c'était possible la leçon du manuscrit de New York a été suivie. A l'aide des trois autres manuscrits de la même famille (Berlin, Chantilly et Oxford), le texte a été complété lorsqu'il présentait des lacunes évidentes (saut du même au même, mot omis...) et les termes qui n'avaient pas leur place ont été supprimés. On trouve en bas de page la leçon originale du manuscrit de New York quand elle n'a pas été suivie.

En ce qui concerne les autres aspects de la toilette du texte, nous nous sommes conformée aux indications proposées par le Congrès des Romanistes de 1925 et reprises par Mario Roques¹⁶.

Outre le *Mortifiement* de vaine plaisance, cette édition contient une introduction présentant les manuscrits et les principes d'établissement du texte, un relevé des variantes des manuscrits du groupe alpha, une table des noms propres, un glossaire et une importante bibliographie.

^{16 -}Etablissement de règles pratiques pour l'édition des anciens textes français et provençaux", dans Romania, T. 52, 1926, pp. 243-249.

Une restauration exemplaire

LE CHATEAU DE SAUMUR, RETOUR VERS LE XIVE SIECLE

La ville de Saumur située sur la rive gauche de la Loire, à peu près à mi-chemin entre Tours et Angers, a la chance de posséder un des plus beaux témoignages de l'architecture princière de la fin du XIVe siècle : le château des ducs d'Anjou. Cet édifice , construit sur un éperon rocheux dominant la Loire, marque un emplacement stratégique pour le franchissement du fleuve et la surveillance de cette partie de la vallée.

Un peu d'histoire...

La région saumuroise a été, depuis au moins l'âge du cuivre, le point de jonction d'un réseau de voies de communication importantes entre le nord et le sud et l'est et l'ouest. De nombreux objets, conservés en grande partie dans les collections du musée municipal, en témoignent. La création de la ville elle-même semble par contre tardive. Bien que des traces d'occupation gallo-romaine aient été identifiées pendant le XIXe siècle sur son territoire, la première mention du nom de Saumur n'apparaît qu'en 958. On la trouve dans une notice de plaid, rédigée pour l'abbaye Saint-Florent, installée depuis quelques années, après des pérégrinations dues à l'avancée des Normands, sur cette éminence dominant le confluent de la Loire et du Thouet. Saumur dépend alors du comte de Blois, Thibaud le Tricheur, qui fait édifier vers 962 la fortification qu'on appellera " le château Saumur ", formule que l'on retrouvera régulièrement dans les documents concernant l'abbaye dans les années suivantes.

L'importance administrative et défensive du château croît en même temps que se développe la rivalité entre le comte de Blois et le comte d'Anjou. Cette hostilité aboutit à la prise du château de Saumur par Foulques Nerra en 1026, qui incendie les bâtiments. En 1068, la rivalité entre les deux frères Geoffroy le Barbu et Foulques le Réchin pour le titre de comte d'Anjou entraîne la destruction par incendie du château et de la ville de Saumur, par le fait de Guy, comte de Poitou, partisan de Geoffroy. C'est après ce dernier désastre qu'est vraisemblablement construite la tour-maîtresse, identifiée en 1992, située sous la cour de l'actuel château. Cet imposant 19 m aux murailles épaisses (2,90 m) pourvues de contreforts mesurait plus édifice de 17 x de 20 mètres de haut. Au début du XIIIe siècle, probablement pendant la régence de Blanche de Castille, cette tour-maîtresse est entourée de quatre tours rondes reliées par des courtines. Cette forteresse sera l'objet d'importantes modifications durant la seconde moitié du XIVe siècle, à l'initiative du premier duc d'Anjou, Louis Ier, frère du roi Charles V. C'est probablement à ce moment-là que la tour - maîtresse du XIIe siècle est arasée, ainsi que les tours du XIIIe et qu'est construit sur cette assise le château tel que nous le voyons aujourd'hui. Louis Ier d'Anjou est comme ses frères Charles V, Jean, duc de Berry et Philippe, duc de Bourgogne, un homme cultivé et aimant le luxe. Il possédait la plus belle collection d'orfèvrerie de son temps (malheureusement dispersée pour payer ses expéditions italiennes) et fut le commanditaire de la fameuse tenture de l'Apocalypse, conservée de nos jours au château d'Angers. A Saumur, Louis Ier se fait construire un château de " plaisance ", doté de tous les éléments de confort de l'époque, largement éclairé par de grandes fenêtres et richement décoré, ainsi qu'en témoignent les vestiges conservés, fragments de sculptures ou de pavements. Sous Louis II, les travaux d'aménagement continuent, probablement menés par sa femme, Yolande d'Aragon, forte personnalité qui jouera un rôle considérable dans les affaires du royaume de France et qui reçoit Saumur en douaire en 14O1. A l'heure actuelle rien ne permet d'identifier la marque du duc Louis III sur le bâtiment. Par contre, son frère René qui lui succède en 1434, fait réaliser différents travaux, notamment au niveau de la tour est, dont témoignent des mentions dans les comptes.

Avec la mort du roi René en 1480 s'achève la période faste du château. Son neveu Louis XI récupère ses possesions, donc Saumur. Le château devient le logis des gouverneurs de la ville. Le seul d'entre eux à avoir laissé son empreinte est Philippe Duplessy-Mornay, un proche d'Henri de Navarre, qui est nommé par Henri III en 1589. Saumur devient alors une place-forte

protestante. Philippe Duplesis-Mornay fait immédiatement fortifier la ville et le château . C'est un ingénieur italien dont on ne connaît que le prénom, Bartolomeo, qui est chargé des travaux. Ces derniers modifient profondément l'environnement du château : les fossés médiévaux sont détruits, ainsi que les vestiges de l'ancienne abbaye du Xe siècle et les maisons installées dans l'enceinte médiévale. Ce sont des fortifications d'un genre nouveau, très modernes pour la France de l'époque, qui sont alors édifiées. Vauban s'inspirera de leur conception, quatre-vingts ans plus tard. Dans le château même, où il s'installe en 1596, Philippe Duplessis-Mornay fait réaliser un certain nombre de travaux d'entretien, qu'il finance lui-même. En effet, après un peu plus de cent ans de manque de soins, le bâtiment est en piètre état. Philippe Duplessy-Mornay fut une personnalité brillante : théologien, homme de lettres, amateur d'art, diplomate, homme de guerre, il avait voyagé dans toute l'Europe et joua un rôle de premier plan auprès d'Henri de Navarre puis d'Henri IV. Il le recut plusieurs fois au château, de même que Marie de Médicis et Sully. Afin d'adapter le château à sa nouvelle destination, trois étages de cellules voûtées en pierre sont créés dans chaque aile à la place des niveaux d'origine, des portes, des fenêtres, des cheminées sont bouchées et d'autres ouvertes afin d'organiser la prison en trois quartiers d'incarcération avant chacun leur accès à l'extérieur et leur cour de promenade. Les abords du château, à l'intérieur de l'enceinte, sont eux aussi concernés : construction d'un mur délimitant un couloir de circulation tout autour du château pour les gardes, bâtiments à usages utilitaires installés contre l'escalier d'accès, dépendances diverses...

Lorsque Duplessis-Mornay fut disgrâcié par Louis XIII en 1621, après trente-deux ans de fidèles services au royaume, le château de Saumur retomba dans l'oubli. On sait qu'au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, il abrita des prisonniers incarcérés sur lettre de cachet ; parmi eux le comte de Mondevergue, lieutenant-général de Louis XIV pour l'île Dauphine et l'île Bourbon , qui y mourut en 1672 et le futur amiral de Kerguelen qui y resta de 1774 à 1778. A la fin du XVIIIe siècle, de nombreux marins britanniques sont emprisonnés, capturés lors de la guerre d'Indépendance américaine (1779). Ils laissent, tout comme les marins de la même nationalité capturés lors des guerres du Directoire (vers 1799), de nombreux graffiti dans tout le château : noms, dates, navires de guerre avec l'Union Jack. Ces longues années d'affectation militaire ou carcérale ont ravagé le bâtiment ainsi que l'indiquent plusieurs rapports datés de ces années-là. C'est Napoléon Ier qui sauvera l'édifice de la ruine en décidant en 1810 de le transformer en prison d'état. D'importants et coûteux travaux y sont menés par l'ingénieur des Ponts et Chaussées Charles-Marie Normand de 1811 à 1814 afin d'adapter le château à sa nouvelle destination : trois étages de cellules voûtées en pierre sont créées dans chaque aile à la place des niveaux d'origine, des portes, des fenêtres, des cheminées sont bouchées et d'autres ouvertes afin d'organiser la prison en trois quartiers d'incarcération ayant chacun leur accès à l'extérieur et leur cour de promenade. Les abords du château, à l'intérieur de l'enceinte, sont eux aussi concernés ; construction d'un mur délimitant un couloir de circulation tout autour du château pour les gardes, bâtiments à usage utilitaire installés contre l'escalier d'accès, dépendances diverses. La prison ne servira que quelques mois. Louis XVIII, arrivant au pouvoir, fait élargir les prisonniers, peu nombreux au demeurant. En 1815, le château est affecté au Ministère de la Guerre et devient un dépôt d'armes et de munitions. Les militaires réaliseront quelques adaptations à l'édifice transformé par Normand, sans le modifier profondément.

En 1862, le château et l'ensemble de son enceinte bastionnée sont classés Monuments historiques. En 1906, le Maire de Saumur, le docteur Peton, fait racheter le château par la Ville pour y installer le musée municipal jusqu'alors installé à l'Hôtel de Ville. D'importants travaux de restauration sont menés par l'architecte en chef des Monuments historiques Lucien Magne, sur la tour nord, l'aile nord ainsi que sur la tour est. Pendant leur réalisation, de nombreux fragments de pavements datant du XIVe siècle sont retrouvés. La première tranche de travaux permettant l'ouverture du musée est terminée en 1912, à la satisfaction générale. Les travaux continuent sur l'aile est et la tour sud et sont terminés en 1921. En 1940, lors de la bataille de la Loire, le château est bombardé et subit d'importants dégâts, réparés après la fin des hostilités. Des restaurations ponctuelles sont réalisées entre 1958 (châtelet et toiture de la tour ouest) et 1971 (tour nord, portions du rempart).

Le projet de restauration

Même si depuis longtemps la restauration de l'aile sud et de la tour ouest était évoquée, c'est seulement dans les années 1990 que le projet prend corps et en 1997 que les travaux commencent. Le mauvais état de cette partie du château, ainsi que les besoins de fonctionnement du musée ont, en effet, amené la Ville à demander à Pierre Prunet d'abord, puis à Gabor Mester de Parajd ensuite, les architectes en chef des Monuments historiques concernés, d'étudier la restauration de cette zone. Les désordres constatés dans cette partie du château étaient en effet importants. Depuis l'écroulement de l'aile ouest (seconde moitié du XVIIe siècle), le bâtiment était déstabilisé. L'état semi-ruiné de la tour nord au début du XIXe siècle en est la preuve la plus marquante. La tour sud, fissurée, donnait des inquiétudes quant à son devenir. La partie reliant la tour sud à l'aile sud proprement dite (appelée travée intermédiaire) présentait ,elle, des signes d'affaissement dans certaines parties de ses maçonneries.

L'aile sud, la plus courte des trois ailes subsistantes, était encore dans l'état de la prison "Normand ": les deux étages médiévaux remplacés par trois niveaux de cellules voûtées en pierre, les baies d'origine bouchées. En fait, cette zone du bâtiment était dans l'état dans lequel l'architecte des monuments historiques Lucien Magne avait trouvé l'aile nord et l'aile est au début du XXe siècle. Magne avait pris le parti de restituer le bâtiment tel qu'il devait être au XIVe siècle, se basant sur les vestiges qu'il trouvait au cours des travaux. Cette optique fut adoptée par son successeur, qui restaura l'aile est quelques années plus tard. Quatre-vingt dix ans après, les choix de restauration se décident de façon différente, la Charte de Venise ayant eu le retentissement que l'on sait. Le débat fut large, parfois vif, entre ceux qui pensaient nécessaire de garder des témoignages consistants des aménagements carcéraux et ceux qui pensaient que l'aile sud devait être restaurée dans son état du XIVe siècle, comme les deux autres ailes, dans la mesure du possible. Il faut préciser qu'entre le début du XVe et le XIXe siècle aucune modification importante n'avait été réalisée dans les différents volumes du bâtiment, ou en tout cas n'avait laissé de traces visibles.

A côté de ces discussions doctrinales se posait le souci d'adapter ces nouveaux espaces à leur future destination : celle de pièces à usage muséographique ouvertes à un public nombreux. Le parti adopté permet de penser qu'un juste milieu a été trouvé : les espaces vont retrouver leurs volumes et leurs ouvertures d'origine mais les traces des fenêtres des cellules créées par Normand seront toujours visibles grâce à un bouchage adapté. Par ailleurs, un relevé photographique et vidéographique des espaces dans leur état carcéral a été réalisé, les graffiti XIXe et XXe appelés à être détruits ont été relevés et sont en cours d'étude tout comme les graffiti plus anciens. La période carcérale sera évoquée dans le futur parcours muséographique de l'aile sud ; d'autre part, il ne faut pas oublier que dans d'autres zones du château, différents témoignages des aménagements réalisés par Normand restent visibles. Le choix fixé s'étaie par ailleurs sur un certain nombre d'éléments et ne relève pas d'une fantaisie poétique. Un certain nombre d'aménagements du XIVe subsistaient et étaient compréhensibles : niveaux, volumes des différentes pièces, fenêtres ... et chacun s'accordait à dire qu'en cours de travaux d'autres vestiges se révèleraient.

Les sources historiques existaient. Tout d'abord, une série de comptes, dite " Comptes de Macé Darne ". Ce document, conservé depuis la seconde moitié du XIXe siècle au British Museum, porte le nom du maître d'œuvre du duc Louis Ier. Ce texte est difficile à interpréter, de par sa nature même, et aussi parce que le peu de localisations données n'est plus identifiable à l'heure actuelle. Il est toutefois une mine de renseignements en ce qui concerne l'organisation du chantier, les matériaux, les ouvriers etc...La seconde source est une image : la miniature illustrant le mois de septembre dans le calendrier des " Très Riches Heures " du duc de Berry, livre conservé au Musée Condé à Chantilly. Les dernières études sur le sujet situent la réalisation de cette miniature, très discutée, dans le second quart du XVe siècle. Bien que les proportions du château aient été étirées en hauteur d'un tiers, l'image est extrêmement précise et fiable et constitue un très utile repère pour la restauration. Les comptes du roi René, dernier duc d'Anjou à habiter au château de Saumur, nous livrent un certain nombre de renseignements sur les travaux effectués par ce prince, au milieu du XVe siècle.

L'accompagnement archéologique, mis en place dès l'étude du projet, a amené beaucoup d'informations de grande importance (qui ont été immédiatement intégrées par l'architecte des

monuments historiques dans son travail) notamment en ce qui concerne la compréhension des désordres architecturaux. Un monument tel que le château de Saumur – témoin majeur et rare de l'architecture princière du XIVe siècle – appelait un traitement particulier, éloigné de tout dogmatisme, architectural ou historique. Le choix de reconstitution, contesté par certains, des fenêtres à lucarne ornée, des cheminées et de certains éléments intérieurs ou de décor s'appuie sur les vestiges existant et la miniature, extrêmement fiable ainsi qu'on l'a indiqué plus haut. Même les fleurs de lys surmontant les crénelages, qu'on pensait dues à l'imagination du miniaturiste ont existé : deux fragments en ont été retrouvés, réemployés dans les aménagements du XIXe siècle.

Le devenir du château

La Ville de Saumur a engagé un plan de valorisation de son monument le plus connu, qui se développera sur une dizaine d'années. La restauration de l'aile sud et de la tour ouest en est la première étape. Il était nécessaire de restaurer cette partie du bâtiment et de donner au musée qui y est installé depuis presque un siècle de nouvelles surfaces. A quoi seront-elles dévolues ? Essentiellement à l'installation d'un parcours mettant en valeur et expliquant l'architecture et les différentes phases de construction du monument. L'histoire des comtes et des ducs d'Anjou sera bien entendu la trame sur laquelle se développeront ces éléments, réclamés de longue date par les visiteurs, Saumurois comme étrangers.

Le nombreux public fréquentant le Château-Musée de Saumur (environ 110.000 visiteurs par an dont 48% d'étrangers) n'ayant pas forcément les bases nécessaires pour analyser seul des élévations et des vestiges, fussent -ils magnifiques, il est prévu de lui offrir des supports de visite simples mais précis. La reconstitution de certains éléments d'architecture permettra aux visiteurs une compréhension immédiate du propos. Les éléments du décor XIVe ou XVe siècle (tels les pavements datant de Louis Ier ou le décor mural de l'époque du Roi René) permettront d'élargir les thèmes abordés ; les décors de sols, l'héraldique de l'époque des ducs, par exemple, seront l'objet de présentation et d'explications spécifiques. Un autre aspect du château, peu connu jusqu'à présent (sauf par les archives) et non conservé ailleurs qu'à Saumur, sera développé : il s'agit de " l'utilisation " du bâtiment par le duc et de son " fonctionnement " pendant les présences ducales. L'aide fournie par plusieurs historiens spécialistes de ce domaine est en cela très précieuse.

Les espaces restaurés de la tour ouest et de l'aile sud devraient être ouverts au public à la fin de 2002. Les aménagements muséographiques sont prévus pour être discrets et capables de s'effacer devant l'architecture ou les œuvres présentées. Toutefois, les restaurations et aménagements continueront sur d'autres parties du château ainsi que sur les édifices de l'ancienne basse cour, car il convient en effet de raisonner en terme de site du château et non pas sur le château seul. Une partie d'un bâtiment de cette zone, recelant des vestiges de l'ancienne abbaye de Saint-Florent sera fouillée à partir de la fin de l'année 2000. D'ici trois ou quatre ans, elle deviendra une salle d'usage polyvalent (expositions, manifestations temporaires, conférences, etc...) où les élévations conservées, qui s'échelonnent du Xe au XIVe siècle, seront mises en valeur, offrant un raccourci de l'histoire du site.

Les remparts sont l'objet depuis deux ans de restauration et le programme qui les concerne durera encore une dizaine d'années. L'ancienne basse cour et les espaces verts à l'intérieur des fortifications seront requalifiés. Déjà, les fossés et contrescarpes côté Est ont été traités, à l'occasion de la création d'une voie (enterrée sous les masses de terre).

Restaurer un monument comme le château de Saumur n'est pas une chose facile, de par sa longue histoire et ses affectations successives, quelques fois contradictoires. Ouvrir à la visite un lieu qui n'a jamais été conçu pour cela, au contraire, amène à des choix quelques fois difficiles, que ce soit dans les cheminements ou les présentations.

Le château de Saumur est maintenant un édifice recevant du public avec les deux aspects " monument " et " musée municipal ". Si l'on veut faire vivre un édifice ancien, il faut accepter quelques aménagements. Les puristes y verront peut-être une dérive mercantiliste. L'important est que le monument, tout en portant fièrement les marques des siècles vécus, donne envie d'être découvert et transmette son message.

Jacqueline Mongellaz Conservatrice du Château-Musée de Saumur France, et particulièrement bien représenté dans la région, celui des bavardes et des diables a fait l'objet d'une première étude. Enfin , deux créations angevines liées au roi René : les anges porteurs des instruments de la passion accompagnés de poèmes (fig.2) et l'Humanité souffrante aidant le Christ à porter la croix (fig.3) ont eu une belle postérité. L'étude minutieuse de ces peintures, des raisons qui ont prévalu à leur choix , du programme iconographique dans lequel elles prennent place et des intentions des commanditaires a permis de conclure que les choix du roi René ont été suivis et imités pendant une durée très longue, de près d'une quarantaine d'années , non seulement par son entourage, et sur plusieurs générations , comme c'est le cas pour la famille des Beauvau avec les peintures de Pimpéan et de Montriou, mais encore par un cercle élargi à des milieux proches de celui des Angevins.

L'étude des peintures des édifices civils est au centre d'un autre chapitre. Après avoir dressé le constat de l'homogénéité des sujets rencontrés et de leur organisation, le premier point s'intéresse aux bâtiments dans lesquels les peintures ont été exécutées en considérant successivement leur statut, les pièces privilégiées, le choix des emplacements et enfin l'organisation du décor. Un autre point examine les décors de verdure en Anjou et dans le Maine. Une large place est faite aux décors de verdure du roi René et de son entourage. Leur étude a permis de mettre en évidence l'adoption d'un modèle unique dans l'entourage du roi René. Il s'agit d'arbres alignés les uns à la suite des autres présentés parfois au-dessus d'une plinthe et portant à une branche basse un écu armorié. Ce type de décor, qui tire son origine des pas d'armes et appartient à la culture chevaleresque, a très probablement été mis à la mode par le roi René. Son succès en Anjou est directement lié à la vie de cour et son absence dans le Maine, où aucun exemple n'a encore été repéré, conforte cette hypothèse. Le point suivant s'intéresse aux décors de verdure qui n'appartiennent pas au groupe précédemment défini. Un des exemples les plus anciens, daté des premières décennies du XVe siècle, a récemment été redécouvert dans un logis du nord de la Sarthe. Dans ce cas il ne s'agit que d'un décor végétal foisonnant, mais, dans d'autres exemples, des représentations animales peuvent l'enrichir. Les thèmes religieux et moralisants peints dans les édifices civils font l'objet du dernier point. L'analyse de ces décors , pour la plupart récemment mis à jour, permet de proposer une première approche des choix et des motivations de leur commanditaire.

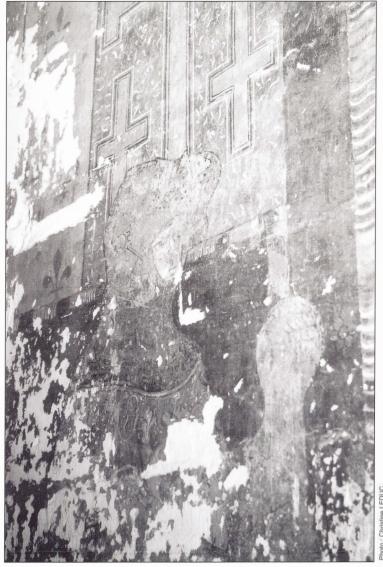
La dernière partie de la synthèse s'ouvre par un chapitre consacré aux conditions de la commande et au recrutement des peintres. Malgré l'absence de sources écrites, il a été possible de proposer quelques pistes de recherche sur les différents types de commande. L'étude des peintres n'a pas été plus aisée car ils restent le plus souvent inconnus. Après un rapide point sur le recrutement des peintres, principalement en Anjou, l'étude de la carrière de Coppin Delf, peintre en titre du roi René, pour lequel quelques documents d'archives sont conservés a donc été privilégiée. Si l'attribution des peintures de la chapelle du château de Pimpéan (fig.2) proposée au début du siècle par le chanoine Urseau semble devoir être rejetée, en revanche aucune oeuvre ne peut lui être donnée avec certitude, en l'état actuel de nos connaissances. Toutefois certains recoupements comme l'analyse des déplacements de Coppin Delf entre l'Anjou et la Touraine ont permis de proposer , avec toute la prudence qui s'impose dans un tel cas, de lui attribuer l'exécution de plusieurs décors peints en Anjou entre 1480 et 1490.

Les archives font également défaut pour évoquer l'organisation du travail des peintres sur les chantiers, cependant la vaste enquête menée sur le terrain a permis grâce à la reconnaissance d'ateliers d'apporter quelques données intéressantes. L'existence d'une quinzaine d'ateliers travaillant sur plusieurs sites a ainsi pu être mise en évidence. L'itinérance de ces peintres apparaît fréquemment limitée à une province et rares sont ceux dont il est possible de suivre les déplacements à la fois en Anjou et dans le Maine.

La production picturale en Anjou et dans le Maine s'articule autour de quatre grandes périodes. La plus faste est, sans conteste, la seconde moitié du XV e siècle en Anjou marquée principalement par la présence du roi René et de sa cour. La production restreinte des premières décennies du XV e siècle est caractérisée par un grand raffinement . Les peintures monumentales qui couvrent les trois travées septentrionales du rond-point de l'abside de la cathédrale d'Angers en sont le plus bel exemple (fig.1). Exécutées à proximité de l'emplacement présumé du tombeau de Louis II , elles l'accompagnent à la manière d'un cortège funèbre. Les peintures

mettent en scène deux chevaliers, un genou à terre en signe d'hommage, devant des tentures aux armes du duc d'Anjou. L'un , Bertrand de Beauvau, porte l'épée de Louis II et l'autre, son frère aîné Pierre, tient sa bannière. La visière relevée des heaumes laisse découvrir des visages très doux, aux volumes pleins et fermes, qui rendent les chairs palpables. Ces visages charnus et sensuels, uniques en Anjou, à cette période , sont l'oeuvre d'un grand peintre.

Quelques peinture murales



Cathédrale Saint-Maurice chœur - ANGERS



Chapelle du château de Rimpéan travée orientale de la voûte - GRÉZILLÉ



Eglise Saint Pierre et Paul Transept bras sud - AUVERS-SOUS-MONTFAUCON

Compte rendu d'une exposition

La ménagerie du roi René. Angers, été 2 000

Dans le cadre du partenariat entre la Ville d'Angers et le Centre des monuments nationaux, le muséum d'histoire naturelle et le château d'Angers ont proposé deux expositions complémentaires pour évoquer ce que fut " La ménagerie du roi René ".

Dernier duc d'Anjou et prince européen de la fin du Moyen Age, ce grand érudit et mécène portait une affection toute particulière aux animaux. Il avait réuni au château d'Angers une véritable collection vivante qui, à l'instar de celles des autres princes de cette époque, demeura célèbre dans l'histoire. L'exposition du muséum d'histoire naturelle a évoqué l'histoire et la nature de cette ménagerie qui liait animaux exotiques et européens. Faisant état des récentes connaissances documentaires et archéologiques sur ce sujet, de nombreux animaux naturalisés ont été exposés en cette occasion, témoignant de la richesse et de la rareté des collections du muséum, établissement dont l'intérêt scientifique est exceptionnel. La diversité des espèces présentées , dont certaines sont aujourd'hui protégées par la Loi et l'organisation fonctionnelle des ménageries, qui sont aussi les ancêtres de nos zoos contemporains, ont été largement développées dans cette évocation.

La présentation au château d'Angers d'une animalerie domestique vivante en extérieur, s'est accompagnée de l'accrochage au Logis royal, de précieuses tapisseries où le bestiaire de cette fin du Moyen Age apparaît comme un sujet artistique privilégié. Au travers du Coeur d'Amour épris, roman courtois du dernier duc d'Anjou, l'un et l'autre participent à la découverte d'une évocation scénique originale. Ce parcours littéraire nous renseigne sur la valeur symbolique et héral-dique des animaux de René tout autant que sur ce qu'était le Palais du plus célèbre prince angevin au XV e siècle.

Au travers de cette double manifestation, c'est véritablement une nouvelle manière de visiter Angers et de connaître son histoire qui nous a été offerte.

Au château d'Angers, Bestiaire vivant et parcours littéraire avec LE COEUR D'AMOUR EPRIS de René d'Anjou Au muséum d'histoire naturelle de la Ville d'Angers EVOCATION HISTORIQUE ET NATURALISTE Date des expositions : 20 mai au 31 octobre

Catalogue 25 p. vendu 30 F

Au Muséum d'histoire naturelle

L'exposition " La ménagerie du roi René " a été organisée en cinq modules thématiques :

- 1 L'origine historique des ménageries de cour et leur évolution L'objectif est de situer la ménagerie du roi René dans une longue tradition historique en se focalisant sur la présence d'animaux sauvages dans la Cité et au château d'Angers à la fin du Moyen Age.
- 2 La ménagerie du roi René, reflet de son goût et de son époque, ouverture sur l'exotisme Duc d'Anjou mais également comte de Provence et roi de Sicile, René Ier montrait un grand intérêt pour les civilisations et les animaux exotiques. Il se situait en cela dans la mouvance de son époque.

3 - Emplacement et fonctionnement de la ménagerie du roi René au Château d'Angers Les "Comptes et Mémoriaux du roi René", dont l'original est conservé aux Archives Nationales, décrivent quelques aspects du fonctionnement de la ménagerie et permettent de faire des hypothèses sur les emplacements des différents enclos.

4 - Les animaux de la ménagerie

Les collections de spécimens naturalisés du Muséum d'Histoire Naturelle d'Angers ainsi que des photos du Centre des Monuments Nationaux viennent illustrer les animaux que l'on pouvait trouver dans la ménagerie.

5 - Les animaux dans la vie de cour

Au-delà de la ménagerie, les animaux avaient une place importante dans la vie de cour, notamment lors des chasses. La fauconnerie en était une des formes les plus appréciées. Un faucon naturalisé, "' armé ", c'est-à-dire, équipé pour la chasse est une des pièces marquantes venant illustrer ce propos.

Au château:

" La ménagerie du roi René " et " LE COEUR D'AMOUR EPRIS "

Répondant à une sollicitation naturelle de partenariat qu'a exprimée la Ville d'Angers, le Centre des monuments nationaux propose, au château du Roi René, la reconstitution d'une petite ménagerie vivante. Elle est sans doute moins exotique et plus banale que celle du dernier duc d'Anjou qui l'avait placée à Angers sous la garde d'un personnel spécifique et comportait de nombreux animaux exotiques et sauvages.

Mais au delà de la présence d'animaux domestiques vivants, il a paru souhaitable d'évoquer, grâce à une muséographie et une scénographie particulières, une autre valeur du bestiaire, celle des symboles littéraires et héraldiques qu'il contient, notamment sous la plume même de René d'Anjou, dans son roman courtois, le Coeur d'Amour épris.

En cette fin du Moyen Age, le château - résidence du duc, forteresse des princes de Valois dont René, beau-frère du roi Charles VII, est l'héritier, devient aussi la demeure d'un grand mécène et d'un prince poète. A ce titre, le château d'Angers est alors le réceptacle d'une multitude de signes concrets d'un savoir universel en cours d'élargissement et d'esthétique nouvelle : architecture, décors intérieurs, jardins comme ménagerie, tout avait un sens et illustrait une connaissance et un pouvoir politique neufs. Les premières références à l'Antiquité grecque et romaine réapparaissent alors en Europe occidentale et complètent l'exotisme oriental que le mythe des croisades avait revivifié. Avant qu'elles ne transparaissent de nouveau au retour des campagnes militaires de René, en quête de son royaume de Sicile, ces nouvelles valeurs esthétiques se mêlent donc aux développements tardifs d'une culture chevaleresque renouvelée dont l'organisation est extrêmement raffinée.

Au-delà de sa préciosité et de la curiosité savante qu'il manifeste, l'animal de cette vie princière porte ainsi, par d'autres symboles héraldiques et littéraires hérités de la culture courtoise, une valeur éthique que sa possession concrète par le prince rend encore plus glorieuse et respectable dans la société médiévale. Objet de convoitise et d'orgueil, l'animal asservi et captif est signe de richesse. Comme aux temps primitifs, mais en transcendant sa nature, sa chasse et, lorsqu'elle peut s'opérer, la consommation de sa chair, sont autant d'actes initiatiques. Une quasi-incarnation, mi-religieuse, mi-profane se réalise, par laquelle l'animal lègue sa propre valeur à celui qui le mange ou le détient (l'agneau, le cerf, ...). Ainsi, la signification du bestiaire permet son emploi allégorique dans la société courtoise : le cimier ou l'écu, la bannière ou l'éventuelle devise, illustreront ostensiblement son possesseur, comme une homonymie.

Liste des animaux de la ménagerie

D'après les comptes du roi René : Quadrupèdes, Oiseaux, Bouquetin (boucastain), Aigrette (aigrete), Cerfs (serfs) et biches (bisches) dont une bische cornue (chevreuil ?), Vautours, Chevaux d'Angleterre (haquenées), Autruches (austrusses), Chèvres (chièvres sauvaiges et autres), Butor (buhor, buhordeau, buort), Chiens, Canes et canards, Civette (civete, cyvete), Chevêche (cavyaz, quaviaz), Dromadaires (dromadoires, chamoex), Coqs et poules, Genette (Jannete), Cygne, Lapins (connils), Faucon sacre (sacre), Léopards (liépart, lyépart), Geai blancLion et lionceau (lyon), Grue, Loups, Héron (hairon), Lynx (love-cerfve, louve-cerve, louservier), Hibou grand duc (duc et duchesse), Moutons ou brebis (brebiz de Barbarie et de Prouvence, mouflon ?),Oies sauvages, Porc-épic (porc espy), Paons, Porcs (pourceaux), Perroquet (papegault), Rat de mer (?), Petits oiseaux sans noms précis (oyseaulx, oayseaux), Renards (renart blanc, regnart),Tourterelles (turtres), Sangliers, Singe (cinge) et singesse (cingesse)

Inventaire

Monuments historiques et arts de l'époque angevine de la Hongrie médiévale (1308–1382)

L'époque angevine de l'histoire hongroise a été caractérisée de diverses manières dans l'historiographie hongroise. Les anciens historiens hongrois ont discouru sur une "grande puissance européenne", plus tard, l'historiographie n'a pas manqué de noter que la période entre 1308 et 1382 a été l'époque la plus stable, la plus favorable de la Hongrie médiévale. Dans une optique synthétique, d'après les vues de l'historiographie hongroise on peut formuler que le règne des descendants des Angevins de Naples a apporté un mélange particulier d'éléments occidentaux et orientaux. L'exemple le plus illustre est la Chronique Enluminée (Képes Krónika) dont une initiale représente le roi Charles I er (1308–1342). Le roi est assis sur le trône entouré, d'un côté de nobles – probablement hongrois – habillés des vêtements orientaux, de l'autre de chevaliers ornés d'armures aux caractéristiques occidentales. De la même façon, une dualité peut être remarquée dans le domaine des réformes sociales, administratives et financières des rois angevins: les institutions traditionnelles, établies auparavant, surtout sous la règne du roi André II (1205–1235), se combinent avec de nouvelles structures imposées par les Angevins et empruntées à l'Occident.

On doit constater cependant que les oeuvres artistiques, celles de la culture courtoise et chevaleresque, représentent incontestablement les influences occidentales. Une telle remarque est valable en particulier pour la culture chevaleresque dont les traces dispersées, relatives surtout à la cour royale, ne se manifestent qu'au cours de l'époque angevine.

1. ARCHITECTURE

Les plus importantes oeuvres architecturales de l'époque ont été les châteaux. Malheureusement peu de châteaux ont survécu intacts par suite des reconstructions des périodes ultérieures, ainsi que des ravages militaires de la fin du Moyen Age. Pourtant, le nombre modeste de constructions militaires qui ont survécu montre clairement que la construction de châteaux a pu connaître une évolution remarquable dans la Hongrie du XIV e siècle.

La majorité des châteaux a été construite par le roi. Il est assuré que la rénovation du château royal de Visegrád, incendié en 1340, ainsi que la nouvelle conception de cette construction – l'aménagement des terrasses – sont liés à la personne du roi Louis Ier (1342–1382). De même, les constructions menées dans le château de Buda qui ont été longues, peuvent être attribuées à ce même roi. Le donjon méridional du château de Buda ne peut pas être lié directement au roi, mais à son frère, au duc Étienne. D'autres châteaux royaux ont été construits : à Zólyom (actuellement Zvolen, Slovaquie), ainsi qu'à Diosgyor, la résidence de repos préférée de Louis Ier. La conception des constructions de Zólyom et de Diósgyõr est identique, il s'agit d'une base rectangulaire qui suit un genre architectural commun. Bien que les châteaux du XIV e siècle aient subi des ravages, des reconstructions , les châteaux qui ont survécu, ainsi que les monuments retrouvés à proximité, comme la fontaine recouverte par un toit de Visegrád, ou la salle d'apparat du château de Diósgyõr qui possède une superficie de 380 m, permettent d'imaginer l'importance des constructions princières. Il est ainsi possible de dire qu'à côté des exemples qui viennent d'être cités ci-dessus, de nombreux châteaux, aujourd'hui disparus, ont été construits.

Une évolution remarquable se manifeste dans le domaine des constructions ecclésiastiques. La reine Élisabeth a obtenu Óbuda (actuellement un des arrondissements de Budapest, Hongrie) de son fils, le roi Louis Ier en 1343. La reine veuve y a fixé sa résidence et a lancé plusieurs constructions importantes , en particulier le cloître des Clarisses élevé dans les années 1340 près duquel a été élevée une église. Parmi les autres constructions ecclésiastiques appréciables il faut mentionner l'église des Franciscains de Sopron et celle de Kassa.

Le château épiscopal de Pécs, étant donné qu'il a été conservé d'une manière particulière, mérite quelques lignes. Le château médiéval en tant que tel a pu être construit après l'invasion des Tatares (1241), les enceintes ont été y jointes au milieu du XIV e siècle. L'emplacement de la Chapelle de la Vierge Dorée et la construction du palais épsicopal gothique installé au sudouest de la cathédrale, ainsi que les remparts extérieurs du château épiscopal remontent à la même période. Il est fort probable, d'après les constructions remarquables de Pécs, qu'à l'époque

d'autres châteaux épiscopaux ont pu être reconstruits ou munis des fortifications (enceintes, remparts extérieurs). Il est encore plus intéressant de voir que la première université hongroise, établie par le roi Louis Ier en 1367 a été élevé dans ce même château épiscopal, conformément aux résultats des plus récentes recherches, à la place et près du palais épiscopal de style roman.

2. SCULPTURE

Seulement une partie des oeuvres sculptées de l'époque angevine a survécu au cours des siècles ultérieurs. L'oeuvre la plus illustre de cette période est celle des frères Márton et György Kolozsvári, intitulée : Saint Georges et le dragon qui est exposé aujourd'hui au château de Prague. Il n'est pas étonnant que le sujet de la composition soit saint Georges qui jouissait d'une culte particulier en Hongrie au cours de l'époque angevine. Elle représente le mouvement du saint par lequel il tue le dragon. L'autre oeuvre des frères Kolozsvári est celle qui représentait les plus illustres personnages de la ligne masculine de la dynastie royale des Arpads, saint Étienne (1000–1038), saint Éméric (†1031) et saint Ladislas (1077–1095) a été détruite en 1660 lorsque les Ottomans ont assiégé et occupé la forteresse de Várad (actuellement Oradea, Roumanie).

3. FRESQUES

Conformément aux tendances européennes, la peinture sur fresques a connu un grand succès dans la Hongrie du XIVe siècle. Malheureusement la plupart des peintures ont été détruites ou au moins endommagées surtout pendant l'occupation turque.

Une des plus importantes oeuvres est le cycle des fresques peint par Jean d'Aquilea dans l'église de Velemér, propriété privée de la famille des Szécsi dans leur domaine du comitat de Vas. Au centre de la composition le peintre a représenté l'Annonciation.

Les fresques retrouvées dans l'église de Keszthely ont été peintes probablement à l'époque angevine, bien que certains affirment qu'elle ne furent achevées qu'après le décès du roi Louis Ier, survenu en 1382. L'église fut construite par István Lackfi fils pour les Franciscains, en plus, elle fut conçue par le donateur comme lieu de repos personnel. Les fresques représentent saint François conformément aux goûts contemporains, Louis , l'évêque franciscain de Toulouse, issu de la maison de l'Anjou, les saints de la dynastie Arpadienne, ainsi que saint Antoine et quelques compositions de la vie du Christ.

4. ENLUMINURE

L'art de l'enluminure, en tant que genre artistique a connu aussi un grand essor dans la Hongrie du XIVè siècle. Des exemples les plus illustres, on peut citer les deux plus célèbres oeuvres, le *Légendaire Angevin* de Hongrie qui date de la règne du roi Charles Ier (Charles Robert) et la *Chronique Enluminée*, une oeuvre singulière, même parmi celles de l'Europe contemporaine.

Le Légendaire Angevin de Hongrie est un manuscrit de 108 pages, fragmenté dont un tiers est disparu. Les textes, la composition des enluminures, correspondent étroitement à la Legenda Aurea. D'après la sélection des saints représentés, le Légendaire était destiné à la cour angevine, le plus probablement pour l'éducation d'André, fils André du roi Charles Robert. Les enluminures, quatre par pages, montrent l'influence des ateliers d'enluminure de Bologne, de Sienne et de Naples.

La Chronique Enluminée a été conservée du XVIIe siècle jusqu'en 1932 à Vienne et elle fut rapatriée seulement grâce au Traité Culturel de Venise. La chronique elle-même présente les événements de l'histoire des Magyars de la préhistoire des Hongrois (y compris l'histoire des Huns qui furent conçus au Moyen Age comme les aïeux des Hongrois) jusqu'à la campagne militaire de Charles Robert e0n Valachie. Source historique essentielle, les 39 miniatures, ainsi que les initiales, (il y en a presque cent) racontent de manière très visuelle les grands moments de l'histoire du pays,. Elles revêtent également un grand intérêt pour l'histoire de l'art. Les miniatures suivent un ordre thématique sévère. Au début de chaque chapitre est représenté le person-

nage principal des événements qui y sont traités, plus tard se suivent les compositions représentant la vie du "protagoniste", combats, actes à plusieurs personnages. Etant donné que la chronique fut commandée par le roi Louis Ier, une place importante fut réservée aux personnages qui jouissaient d'une vénération particulière de la part du roi Louis (Attila, saint Étienne, saint Ladislas, Charles Robert).

On pourrait continuer longuement cette énumération, pourtant, il est évident que les réalisations artistiques ont été nombreuses dans la Hongrie du XIVe siècle. Malheureusement, la plupart d'eux ont disparu ou sont arrivées à nous mutilées. Les oeuvres qui subsistent cependant témoignent des liens très forts avec l'Europe de l'Ouest..

DANIEL BAGI (PHD), MAITRE DES CONFERENCES A L'UNIVERSITE DE PECS, HONGRIE GERGELY KISS, ASSISTANT UNIVERSITAIRE A L'UNIVERSITE DE PECS, HONGRIE

非非非

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE:

- DERCSENYI, DEZSÕ, Nagy Lajos kora [L'époque de Louis Grand (Louis Ier)]. Budapest. 1941. Réimpression 1990.
- Koldulórendi építészet a középkori Magyarországon. Tanulmányok. Szerk. HARIS ANDREA.
 [Architecture des Ordres Mendiants dans la Hongrie médiévale. Études réunies par ANDREA HARIS]. Dans: Mûvészettörténet mûemlékvédelem. 1994.
- LEVARDY FERENC, Magyar Anjou Legendárium. [Le Légendaire Angevin de Hongrie].
 Budapest. 1975.
- BEKEFI, REMIG: A pécsi egyetem. [L'université de Pécs] Budapest. 1909. pp. 12–21. (Cette publication contient la charte du pape Urbain V (Viterbo, Ier septembre 1367) dans laquelle il déclara la fondation de l'université de Pécs)
- Jubileumi tanulmányok a pécsi egyetem történetéből. [Études jubiléaires de l'histoire de l'université de Pécs] CSIZMADIA A. (éd.). Pécs. 1967.
- KLANICZAY, TIBOR, Megoldott és megoldatlan kérdések az első magyar egyetem körül [Problèmes résolus et irrésolus autour de la première université hongroise] Dans: Klaniczay, T., Hagyományok ébresztése. Budapest. 1976. pp. 136–165.
- BODA, M., A középkori pécsi egyetem alapításának előzményei. [Antécédents de la fondation de l'université médiévale de Pécs] Dans: Baranya 4 (1990). pp. 71–86.
- Die Bischofsburg zu Pécs. Archäologie und Bauforschung. A pécsi püspökvár. Régészet és épületkutatás. Szerk. Szijártó Kálmán, Dr. G. Sándor Mária. ICOMOS Hefte des Deutschen Nationalkomitees XXII. ICOMOS Német Nemzetiségi Bizottságának Sorozata XXII. München Budapest. 1999.

Compte rendu

Ouvrage collectif, Die Bischofsburg zu Pécs - Archäologie und Bauforschung. Pécs püspökvár - Régészet és épületkutatás, Icomos - Hefte des deutschen Nationalkomitees XXII, Budapest, 1999, 151 p.

Cet ouvrage bilingue (allemand-hongrois) regroupe neuf articles, pour certains inédits, rédigés par des archéologues allemands et (pour la majorité d'entre eux) hongrois. Ils présentent l'état des fouilles menées dans la cité de Pécs, en particulier celles qui ont mis au jour les vestiges des bâtiments de l'Université de Pécs (fondée en 1367 par Louis Ier d'Anjou), et d'autres monuments situés dans la citadelle épiscopale. Une abondante bibliographie est donnée en fin d'ouvrage, lequel est richement illustré (croquis, clichés).

En préambule, les deux présidents du comité Icomos, Michael Petzet et Tamás Fejérdy rappellent les liens historiques rattachant la ville épiscopale de Pécs à l'Allemagne au Moyen Age, et donc l'opportunité de faire participer Hongrie et Allemagne à la publication d'un ouvrage sur ce thème, et dans une collection (les Cahiers Icomos) visant à établir des liens de collaboration internationale afin de dresser l'inventaire des monuments historiques et assurer leur conservation.

Le premier article, dû à Michael Kühlenthal, s'intitule "Die Beziehungen zwischen der Ungarischen und der bayerischen Denkmalpflege. A magyar és a bajor mûmlékvédelem kapcsolatai ". Partant de l'observation selon laquelle, malgré l'absence de frontière commune, la Bavière et la Hongrie ont un héritage culturel commun, l'auteur souligne l'importance d'une collaboration entre les deux espaces, confrontés aux mêmes problèmes en ce qui concerne la conservation du patrimoine artistique. Certes, le contexte économique est actuellement moins favorable en Hongrie qu'en Bavière, mais les principes d'action demeurent les mêmes. L'auteur rappelle les différentes étapes chronologiques de la formation, dans cet objectif, du programme Icomos, qui remonte à l'année 1987. Il décrit les principaux résultats de ce programme, c'est-à-dire, outre la tenue de colloques, l'organisation d'expositions, et l'édition d'ouvrages collectifs, la création d'ateliers de restauration de peinture (ayant permis notamment de restaurer la célèbre *Visitation* du " Maître M.S ", ainsi que des statues gothiques retrouvées sur des chantiers de fouilles). La présente publication s'inscrit dans ce contexte, constituant une sorte de réponse à l'exposition qui avait été conjointement organisée à Budapest et à Pécs en 1995, et qui portait sur les fouilles de la cathédrale de Ratisbonne.

Les articles suivants, qui sont principalement l'œuvre de deux archéologues hongrois, Mária G. Sándor d'une part, et Gyõzõ Gerõ d'autre part, avec une contribution de Tamás Fejérdy, commencent par situer les choses dans leur contexte. Ils présentent l'évolution du peuplement et de la construction de la cité épiscopale de Pécs. Ils font ensuite le bilan des recherches menées sur ce sujet. Suit une description des bâtiments et vestiges médiévaux de la cité de Pécs. Les exposés suivants portent sur les édifices que les fouilles récentes ont permis de mieux connaître, notamment le système de fortifications du castrum (au Moyen Age et sous l'occupation turque), et les sculptures de la chapelle mariale. Un état des fouilles concernant la citadelle épiscopale de Szászvár vient clore l'ensemble des comptes-rendus archéologiques. En revanche, les bâtiments que des fouilles plus anciennes avaient déjà révélés ne sont pas directement évoqués ici (par exemple la cathédrale ou le palais épiscopal de Pécs).

La citadelle épiscopale de Pécs compte parmi les monuments fortifiés médiévaux les mieux conservés pour la Hongrie. Les recherches visant à déterminer la date de construction des remparts, et les liens entre les deux lignes de fortification ont permis d'aboutir à des conclusions nouvelles. Le mur le plus ancien serait le mur extérieur, d'après les vestiges de l'époque romane retrouvés sous les bâtiments de l'Université fondée en 1367, qui s'étendent jusqu'à cette ligne de fortification externe. Les fouilles ont montré que le mur interne a été érigé entre 1361 et 1374, après la destruction de l'ancien palais épiscopal et la construction des bâtiments universitaires par l'évêque Guillaume, bâtiments qui prennent appui sur ce mur interne ; la chapelle de la Vierge Dorée, fondée en 1355 par l'évêque Nicolas, imposa une interruption dans le tracé de cette ligne de fortification.

Les fouilles ont aussi permis d'exhumer des statues d'une valeur artistique inestimable, y

compris à l'échelle de l'ensemble de l'Europe Centrale. Ces statues de pierre retrouvées sur le chantier de la chapelle mariale, remonteraient au troisième quart du XIVe siècle. Le monument funéraire fut sans doute réalisé à l'initiative de l'évêque Guillaume lui-même, donc avant sa mort en 1374. Le style des statues, les matériaux utilisés pour leur polychromie révèlent de nombreux points communs avec ceux d'autres ateliers de la région. Leur taille imposante laisse penser qu'elles servaient à décorer la chapelle, sur des piliers encastrés dans le mur, et sous des baldaquins.

Ces hypothèses posent toutefois un problème chronologique : il ne fait aucun doute que la chapelle fondée par l'évêque Nicolas de Neszmély en 1355 a été édifiée en même temps que le tombeau inséré dans le mur du choeur de la chapelle, tombeau qui était très certainement celui de l'évêque fondateur. Les restes de statues semblent se rattacher à la chapelle latérale située au nord-est de la cathédrale, chapelle abritant la tombe d'un personnage éminent, vraisemblablement Guillaume, le successeur de Nicolas : les statues peuvent être datées du XIVe siècle, et d'autres sources attestent que l'évêque Guillaume fut enterré dans cette chapelle. Celle-ci servait d'ailleurs de chapelle universitaire, Guillaume étant le fondateur de l'établissement. Cela peut expliquer l'importance de la décoration intérieure de cette chapelle. L'évêque Nicolas étant mort en 1360, soit cinq ans seulement après la fondation de la chapelle, il est probable qu'à cette date, la décoration intérieure de celle-ci n'était pas encore terminée, ou se limitait à l'autel. La réalisation des statues, commencée dès 1355-1360, se poursuivit sous son successeur Guillaume, entre 1361 et 1374, après deux mois seulement de vacance du siège épiscopal ; sans doute avec les mêmes artisans et maîtres d'oeuvres. Si l'on suppose que c'est le même atelier qui réalisa les côtés de la tombe épiscopale, et les grandes statues, il faut admettre (comme le fait Gergely Buzás) que la chapelle latérale nord (qui était la chapelle funéraire de l'évêque) a été décorée en même temps que le tombeau. Mais les huit autels dont parlent les documents écrits à propos de cette chapelle n'ont sans doute pas tous été érigés du vivant de l'évêque Guillaume. Le faible nombre de vestiges exhumés ne permet pas d'établir des conclusions définitives à ce sujet.

L'évêque Guillaume était un prélat de culture européenne, très lié à la cour. Au service de Louis le Grand dès 1353, il fut envoyé à la cour pontificale d'Avignon en 1361, et remplit d'autres missions diplomatiques auprès de Charles IV et du prince d'Autriche Rodolphe IV. On comprend ainsi, par ces détails biographiques, les nombreuses analogies stylistiques, mises en évidence tout au long de ce livre, entre le monument funéraire de l'évêque de Pécs et diverses oeuvres réalisées à Avignon. Le sceau de l'évêque Guillaume rappelle la statuaire française du XIVe siècle. Certains éléments de la tombe s'apparentent, sur le plan formel, à des motifs de la cathédrale de Vienne réalisées après 1351. L'architectonique de la tombe, à baldaquin, prend modèle sur les oeuvres avignonnaises, dont Guillaume avait sans doute fait venir des croquis, comme le fit quelques décennies plus tard le roi Sigismond.

Autre question en suspens : la filiation stylistique des grandes statues peintes. On peut supposer que l'évêque Guillaume fit appel à des maîtres d'oeuvres différents, et qu'ainsi le modèle avignonnais se mêla avec le style pratiqué à Vienne au milieu du XIVe siècle. Les statues polychromes se démarquaient des statues non peintes, non seulement par leur matériau, mais aussi par leur style ; elles étaient réalisées par des maîtres spécifiques, même s'ils appartenaient au même atelier que les autres. De même que l'on peut établir pour la tombe épiscopale des parallèles avec la cathédrale de Vienne, des rapprochements peuvent être faits entre ces statues et celle du portail du couvent franciscain de Vienne, réalisé (d'après les recherches les plus récentes) par le maître Jacobus Parisiensis vers 1340, ainsi qu'avec d'autres statues viennoises. Il convient de rappeler à ce titre que l'évêque Guillaume séjourna à la cour princière de Rodolphe IV d'Autriche, dont le règne correspond à un épanouissement architectural et sculptural sans précédent. Ces éléments tendent à prouver que les statues de la chapelle mariale de Pécs ont été réalisées sous l'épiscopat de Guillaume, donc entre 1361 et 1374.

Les fouilles menées dans la cité de Pécs ont aussi permis de préciser la physionomie de plusieurs bâtiments médiévaux, dont l'existence n'était jusqu'alors prouvée que par les sources écrites. Ainsi, la chapelle de la collégiale Saint-Jean-Baptiste, la chapelle de la Vierge Dorée, le bâtiment de l'université de Pécs, ainsi que des vestiges du palais épiscopal roman et des fortifications associées à ce dernier. Les études stratigraphiques ont éclairci certains points obscurs de la chronologie de ces bâtiments.

Par son importance culturelle, le bâtiment de l'Université de Pécs, première Université

hongroise, a retenu l'attention. L'édifice originel - une grande salle ou magna aula de 19 mètres de long, longée par couloir étroit, et deux pièces se rattachant de l'Ouest et de l'Est à la grande salle, le tout surmonté d'un étage ayant totalement disparu -, ne fit guère l'objet de travaux d'agrandissement (jusqu'à sa destruction en 1644), ce qu'il faut évidemment mettre en relation avec le fait qu'il n'abrita une université que pendant quelques décennies. Il est néanmoins précieux pour l'archéologue et l'historien, y compris à l'échelle européenne, car peu de bâtiments universitaires de cette période ont survécu.

(Marie-Madeleine de CEVINS Université d'Angers

TABLE DES MATIERES

P	a	g	es

Editorial
Vie de l'Association
Laurent Bourquin , La nostalgie ducale dans l'imaginaire
politique des rois angevins
Marcelle Reynaud, Le temps des princes : Louis II et Louis III d'Anjou-Provence
Thierry Pécout, <i>Une société rurale du XIIe au XVIe siècle : les hommes ;</i> ,
la terre et les pouvoirs dans le pays de Riez
Sylvie Polastri, Les Gaetani de Fondi. Recueil d'actes 1174-1623,
Michèle Bénaiteau, Vassali e citadini. La signoria rurale nel regno
di Napoli attraverso lo studio dei feudi dei Tocco di Montemiletto
Giovanni Vitolo, éditeur, Pellegrinaggi e itinerari dei sancti nel Mezzogiorno medievale
net meggogiomo medievate
Gyula Kristo, Histoire de la Hongrie médiévale I, Le temps des Arpads,
Marie-Madeleine de Cevins, L'Eglise dans les villes hongroises aux XIVe et XVe siècles
Bérangère Cousin, Edition du Mortifiement de vaine plaisance
de René d'Anjou
Christine Leduc, La peinture murale en Anjou et dans le Maine
François Comte, La ménagerie du roi René , été 2 000
Daniel Bagi, Gergely Kiss, Monuments historiques et arts de l'époque
Marie-Madeleine de Cevins, <i>Die Bischofsburg zu Pecs-Archäologie</i>
ind Rauforschung

Achevé d'imprimer par

